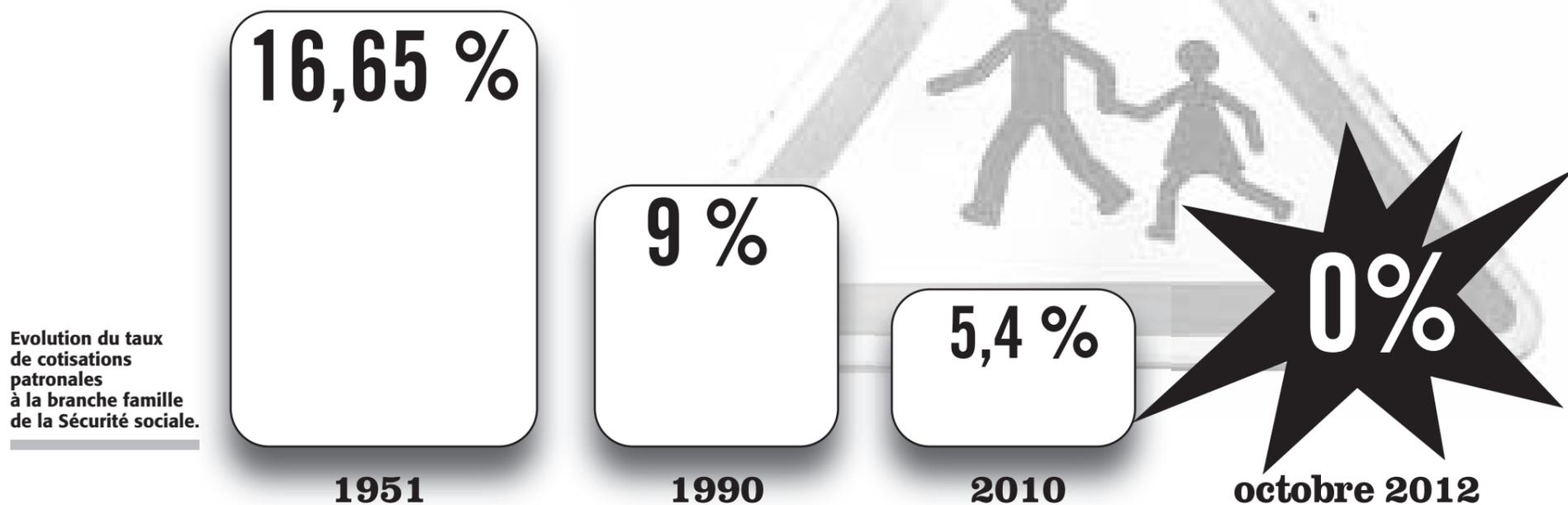


## ALLOCATIONS FAMILIALES

Depuis 60 ans les patrons payent de moins en moins de cotisations  
ET DEMAIN, ILS NE PAIERAIENT PLUS RIEN ?



Les entreprises, c'est-à-dire les patrons, ne devraient plus financer « la politique familiale ». C'est ce que dit le gouvernement. Et à « gauche », certains reprennent le même refrain, y compris certaines directions d'organisations syndicales !

### Les mille raisons

● Polémique sur la TVA sociale... mais silence assourdissant sur le hold-up de 13 milliards sur les allocations familiales ! *Informations ouvrières*, dans cette page, décortique cette attaque.

● Reportage parmi les grévistes d'Air France.

● Reportage sur la situation en Grèce au bord de l'explosion... Et bien d'autres choses dans ce numéro d'*IO* — qui publie également une première liste de 56 nouvelles assemblées-débats sur les 300 que le POI s'est fixé comme objectif.

Une ambiance de fin de règne ; un pays qui part à vau-l'eau ; une Union européenne qui, tout en se disloquant, menace d'entraîner les peuples dans l'abîme par les coups qu'elle porte aux droits et garanties ; la confusion délibérée entretenue à l'approche de l'élection présidentielle où s'opposent des candidats qui, tous, se réclament de cette même Union européenne.

Voilà, parmi 1 000 autres, quelques bonnes raisons de s'abonner à *Informations ouvrières*.

Vous êtes 1 000 lecteurs en train de lire ce journal et qui n'êtes pas abonnés ? Vous pouvez tout de suite remplir votre formulaire d'abonnement.

Vous avez 1 000 raisons de vous abonner. 1 000 raisons, ce sont 1 000 nouveaux abonnements d'ici au 15 mars.

Lucien Gauthier

## Les allocations familiales, c'est notre salaire, c'est aux patrons de les payer !

Yan Legoff,  
avec des correspondants  
de caisses d'allocations familiales

**L**e collectif budgétaire présenté dès le 13 février au Parlement prévoit, avec l'augmentation de la TVA à compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain, une nouvelle exonération de 13 milliards d'euros des cotisations dite patronales à la branche famille de la Sécurité sociale. Une branche entière de la Sécurité sociale serait, de fait, quasiment soustraite de la « Sécu ». Et demain ? Les soins de santé ? Les retraites ? C'est l'unité de la Sécurité sociale en tant que telle, avec ses quatre branches, qui serait détruite. Le transfert des cotisations employeurs vers la TVA, comme le veut Sarkozy (ou vers la CSG, comme le voudrait la CFDT, entre autres) signifie une diminution du « coût du travail », c'est-à-dire du salaire, pour faire supporter ces sommes aux salariés, retraités et chômeurs, et permettre au patronat de faire de nouveaux profits. C'est aussi la voie ouverte au remplacement d'un système basé sur le droit par un système de charité publique. Car la Sécurité sociale, fondée en 1945, a institué les prestations familiales comme un droit inscrit dans la loi : c'est un salaire différé de même nature que les prestations maladie ou retraite, mais payé selon le nombre d'enfants. Rappelons le texte de l'ordonnance du 4 octobre 1945. Article premier : « Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. » Article 34 : « La cotisation des allocations

familiales est intégralement à la charge de l'employeur. »

### UN TAUX DE COTISATION DE 16,65 % EN 1951...

Aujourd'hui, près d'un Français sur deux (47 %) sont couverts par au moins une prestation versée par les caisses d'allocations familiales (CAF).

Les allocations familiales sont la principale prestation servie par les CAF 4,7 millions de foyers en sont bénéficiaires, pour un montant global, en 2010, de 11,8 milliards d'euros.

La branche famille de la Sécurité sociale était, de loin, la plus importante de toutes en 1945. Le taux de cotisation était monté jusqu'à 16,65 % du salaire brut en 1951, si bien que les ressources des CAF dépassaient alors celles des branches vieillesse et maladie réunies !

### ... ET ILS VOUDRAIENT QUE CELA SOIT DÉSORMAIS 0 % !

Avant 1991, ce taux était déjà tombé à 9 %. Il n'est plus aujourd'hui que de 5,4 %. C'est la CSG (payée à 90 % par les travailleurs), créée en 1991, qui a permis cela. Ils voudraient que cela soit désormais 0 % !

En 1949, l'allocation familiale, pour deux enfants, représentait environ 22 % du salaire net mensuel d'un manœuvre de l'industrie métallurgique en région parisienne (1). Rapporté au Smic actuel, cela représenterait aujourd'hui environ 250 euros, soit le double du montant actuel de cette allocation (125,78 euros).

Conclusion : il ne faut pas supprimer les cotisations patronales pour la famille, il faut au moins les doubler pour récupérer nos droits. Ce qui était la norme en 1949 serait-il devenu un luxe inabordable en 2012 ? ■

(1) Source : *Population*, revue trimestrielle de l'Institut national d'études démographiques, avril-juin 1949.

### Pour la CFDT, les patrons ne devraient plus payer pour la maladie et la famille

Le 24 janvier, la direction de la CFDT a présenté ses « propositions » aux candidats à l'élection présidentielle. Et elle y expose ce qu'elle appelle « un financement cohérent et lisible de la protection sociale ». « La CFDT, écrit-elle, considère qu'il existe une marge importante pour des transferts des cotisations patronales maladie (12,8 %) et famille (5,4 %) vers l'impôt. »

Qui paye l'impôt ? Les travailleurs, actifs et retraités. La CFDT milite pour une « prise en charge des prestations famille, maladie, perte d'autonomie, logement et exclusion » vers « des impôts affectés reposant sur le revenu, à l'instar de la CSG ».

« Une baisse de 10 points des cotisations patronales famille et maladie (...), (permettrait) une baisse du coût du travail de 1,5 à 2,7 points selon la contribution demandée aux retraités », ajoute même la centrale de François Chérèque !

Exonérer les patrons pour faire payer les salariés et les retraités, les patrons ne demandent pas mieux ! La CFDT « refuse la TVA sociale », assure-t-elle, lui préférant donc une hausse massive de CSG, qui aurait pourtant les mêmes effets. Dessine-t-elle ainsi le programme de l'après-présidentielle, en cas « d'alternance » ?

Y. L.

**Report de la revalorisation des "allocs"**  
C'est une mesure des plans de rigueur de l'an dernier largement passée inaperçue. Au lieu d'être revalorisées, comme chaque année, le 1<sup>er</sup> janvier, les allocations familiales ne seront augmentées que le 1<sup>er</sup> avril. Et de 1 % seulement, alors que l'inflation officiellement prévue cette année sera de 1,7 %.

**“En France, on a une spécificité, ce sont les entreprises qui paient la politique familiale. Mais pourquoi ? Quelle est cette logique ?”**

Nicolas Sarkozy,  
le 29 janvier 2012

## Grève à Air France et dans le transport aérien

# “La grève, c’est la force des travailleurs... On ne veut pas perdre nos acquis !”

Correspondant

“**L**a grève, c’est la force des travailleurs », scandaient, lundi 6 février à Roissy, les salariés qui manifestaient à l’appel de leurs organisations syndicales CGT, FO, UNSA, CFDT, CFTC.

Les salariés d’Air France ont massivement répondu à l’appel à la grève ainsi qu’à des degrés divers, ceux d’Aéroports de Paris, d’entreprises du nettoyage, de la sûreté, des transports. Cette grève a débuté le 6 février contre la remise en cause du droit de grève inscrite dans le texte adopté en première lecture à l’Assemblée nationale le 25 janvier. Grève massive ainsi que le souligne le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) qui indique un taux de grévistes supérieur à 50 % chez les pilotes d’Air France le 6 février. Et le 7 février, la direction d’Air France elle-même annonce un renforcement de la grève avec l’annulation de 50 % des longs courriers et de 30 % des moyens courriers.

Cette grève a un double aspect. Elle fait suite au projet de loi visant à imposer aux grévistes, sous peine de sanction, de se déclarer individuellement quarante-huit heures à l’avance, comme à la SNCF et à la RATP depuis 2007.

Mais elle intervient également quelques jours après l’annonce du plan d’économie de la direction d’Air France.

Le journal patronal *Les Echos* (6 février) fixe l’enjeu : « Ce mouvement intervient à la veille d’un plan de restructuration sans précédent à Air France, avec la remise en question annoncée de tous les accords d’entreprise, qui sera officialisée lors d’un comité central d’entreprise (CCE) extraordinaire le 10 février. Cette grève pour le droit de grève sera donc un test de la combativité des salariés et



Manifestation à l’aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, le 6 février.

des syndicats de la compagnie, et de la capacité de la direction à faire passer ses futures réformes. »

**“C’est bien de dénoncer, mais il faudrait peut-être passer à un cran supplémentaire”**

Il s’agit, en engageant lors ce CCE le processus de dénonciation de tous les accords collectifs et en cherchant

à y associer les organisations syndicales, d’avancer à marche forcée dans la mise en place des accords de compétitivité-emploi prônés par le président de la République. Cela pour remettre en cause le statut des agents d’Air France qui constitue, pour la direction, l’obstacle majeur à la réduction du coût du travail. Dans la manifestation, les salariés d’Air France en parlaient beaucoup : « On ne veut pas perdre nos acquis.

Photo AFP

**SUR LE VIF**

**Des candidats à la présidentielle à Roissy**

**“Le 22 avril, ce sera terminé pour nous...”**

Les candidats ou représentants de Lutte ouvrière, du NPA et du Front de gauche à l’élection présidentielle se sont rendus à la manifestation à Roissy le 6 février. Chacun y est allé de sa déclaration contre l’attaque du gouvernement à l’encontre du droit de grève...

Un tract du Front de gauche annonçait la venue de Jean-Luc Mélenchon le 9 février 2012... En pleine grève, celui-ci appelle « au vote utile le 22 avril prochain » ! Ce qui amènera un salarié d’Air France à dire : « Mais le 22 avril, ce sera terminé pour nous. Nos droits, nos accords auront été liquidés. Pourquoi ne disent-ils pas un mot du plan d’Air France ? »

Du côté de la piste, la direction d’Air France veut sous-traiter et supprimer des emplois. Il y a eu une intersyndicale. On entend certains responsables syndicaux dire qu’avec la crise, on ne peut pas faire autrement que d’accepter la sous-traitance. Le 29 janvier, les salariés ont débrayé spontanément contre le projet de la direction et pour dire aux syndicats de retirer leur signature. »

Un autre explique : « Ils vont tout liquider. C’est bien de dénoncer, mais il faudrait peut-être passer à un cran supplémentaire. »

Pour l’ensemble des salariés du secteur, il s’agit d’un seul et même combat pour défendre le droit de grève, pour bloquer le plan de la direction d’Air France, pour réaliser l’unité pour le retrait de toutes ces mesures. ■

### ECLAIRAGE

#### Le coup de force du CCE extraordinaire du 10 février

Extrait de l’ordre du jour établi par la direction d’Air France

« **Point 1** : Information sur le projet de reconstruction d’un nouveau cadre conventionnel et de :  
— dénonciation partielle de la convention d’entreprise commune (...);  
— dénonciation partielle de la convention d’entreprise du personnel au sol (...);

— dénonciation totale des conventions d’entreprises du personnel navigant commercial et personnel navigant technique.

**Point 2** : Information sur le projet de reconstruction d’un nouveau cadre conventionnel et de dénonciation d’accords d’entreprise et d’établissement (selon les listes jointes) :  
Personnel au sol (...); personnels navigants.

**Point 3** : Information sur le projet de dénonciation de l’usage suivant : remboursement aux personnels navigants des indemnités kilométriques liées au transport domicile-lieu de travail. »

## Quelques prises de position syndicales à Air France

**Section UGICT-CGT Air France de Paray-Vieille-Poste**

**“Nous refusons de voir détruites les conventions d’entreprises”**

« Nous refusons de voir détruites les conventions d’entreprises, elles-mêmes issues de la transposition des statuts du personnel de la compagnie nationale Air France. La résistance des salariés va être nécessaire pour imposer le recul sur ce plan de destruction, destruction de nos conventions collectives et destruction de l’outil de travail Air France ! C’est dans ce contexte précis que le gouvernement prétend menacer et réduire le droit de grève pour notre secteur d’activité ! C’est tout sauf un hasard et il nous revient de défendre aujourd’hui un droit fondamental, un droit que nous serons sans aucun doute amenés à faire valoir très prochainement pour imposer le retrait du plan de Juniac (P-DG d’Air France — NDLR). »

**Section UGICT-CGT Air France. Orly Escalé**

**“Ne laissons pas toucher à nos salaires, nos emplois, nos acquis et... à notre droit de grève”**

« Outre les mesures lourdes déjà connues (...), (la direction) envisage d’aller plus loin avec “un système de rémunération et de carrière adaptés (maîtrise de la masse salariale, optimisation des équipes, augmentation du nombre d’heures travaillées, adaptation des horaires aux besoins et fluidité des mobilités)” et pour ce faire de dénoncer un certain nombre d’accords ! (...) C’est l’acceptation des mesures d’austérité qui permet aux employeurs d’aller plus loin. (...) Regardons ce qui s’est passé en France dans d’autres entreprises où les acceptations de baisse de salaire, de remise en cause des 35 heures pour sauver les emplois se sont soldées par des fermetures et des plans de licenciements (ex : Continental, Bosch, Renault

Belgique, Gandrange, Michelin Saint-Etienne, etc.). Ne laissons pas toucher à nos salaires, nos emplois, nos acquis et... à notre droit de grève pour se faire entendre. »

**Appel des syndicats UGICT-CGT, FO Air France et CFDT Air France de Marseille**

**“Tous en grève pour le maintien du droit de grève et contre le projet Transform”**

« Tous en grève le 7 février, pour le maintien du droit de grève et contre le projet Transform :  
— dénonciation de l’accord d’entreprise ;  
— blocage des salaires ;  
— pas d’embauches de personnels au sol et de personnels navigants ;  
— pas d’avancement ;  
— perte de congés annuels d’hiver ;  
— refonte des grilles horaires. »

### ÉDITORIAL

## Ce qui met la démocratie en danger

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

**P**our les uns, la démocratie serait en danger si Marine Le Pen n’obtenait pas 500 parrainages. Pour d’autres, le danger serait que les obtenant, elle puisse se présenter. Qu’en est-il ? *L’Humanité* (6 février) consacre deux pages et demie au Front national. Deux éminents spécialistes y montrent que les positions de ce parti coïncident avec les intérêts des patrons. Fort juste : le Front national est un courant politique anti-ouvrier et ultraréactionnaire, ce fait est établi de longue date. Mais, curieusement, en deux pages et demie, l’Union européenne n’est jamais citée.

Or nombre de ceux qui envisagent de voter Le Pen le font pour exprimer leur colère contre les politiques de destruction dictées par l’Union européenne. Sur le fond, la candidate du Front national n’a pas la moindre intention de rompre avec celle-ci. Ses proches amis politiques, arrivés au gouvernement ces dernières années en Autriche, en Italie et en Grèce, se sont vite coulés dans le moule des institutions de Bruxelles. Elle-même ne revendique rien d’autre que « la renégociation des traités dans le cadre de l’article 50 du traité de l’Union européenne ». Mais cela ne l’empêche pas, pour les besoins d’une campagne électorale, d’agiter le drapeau de la remise en cause de l’Union européenne.

Dans quel contexte ? En 2005, l’immense majorité des ouvriers et des employés a voté non à la Constitution européenne. Malgré cela, il s’est trouvé à l’Assemblée nationale une majorité UMP-PS pour ratifier le texte rejeté par le peuple. Comment qualifier ce viol de la volonté populaire, sinon d’attentat contre la démocratie ?

Depuis cette date, et chaque jour davantage, la troïka Union européenne-Fonds monétaire international-Banque centrale européenne se dresse comme une dictature imposant ses plans meurtriers.

Que font les grands partis de « gauche » ? Hollande ne manque aucune occasion de prêter allégeance à l’Union européenne. Les dirigeants du Parti communiste français se prononcent pour la « victoire de la gauche » (et donc de Hollande) à l’élection présidentielle, tandis que Mélenchon (partisan de la « renégociation des traités ») déclare, ce 5 février, qu’il faut défendre l’euro « point d’appui pour résister au poids du dollar ».

Faut-il chercher ailleurs que dans ce consensus autour de l’Union européenne, ses institutions et sa BCE les causes de ce qui menace la démocratie (et nourrit les sondages favorables à une Le Pen, profitant démagogiquement de l’espace laissé vacant) ?

Ce 6 février, Merkel et Sarkozy accentuent la pression sur le peuple grec (*lire page 10*). Leur plan exige notamment une baisse brutale des salaires et des retraites. Un plan officiellement présenté ainsi : « Les revenus de l’Etat doivent être utilisés d’abord et essentiellement pour le service de la dette, seul le reste pourrait être utilisé pour financer ses dépenses primaires. »

Le sort de la Grèce préfigure celui de notre pays et de tous les pays d’Europe si n’est pas abattue la dictature de la dette et de la troïka, c’est-à-dire du capital financier.

En France comme en Grèce, le pire danger pour la démocratie vient de cette dictature et de la soumission à ses plans des dirigeants des organisations issues historiquement du mouvement ouvrier. La défense et la reconquête de la démocratie passe par la lutte résolue pour chasser la troïka et ses plans, et, au-delà, pour chasser les institutions de l’Union européenne et de la V<sup>e</sup> République.

Comment avancer dans cette voie ? Pour en discuter, le POI vous invite à participer aux assemblées-débats qu’il organise dans tout le pays.

# Encore des cadeaux aux patrons : après les allocations familiales... l'extension du chômage partiel et les accords "compétitivité-emploi"

## Chômage partiel : de simplifications en simplifications... une aubaine pour les employeurs !

**Le chômage partiel est un dispositif qui permet aux entreprises confrontées à des difficultés passagères de nature économique, technique ou faisant suite à une catastrophe naturelle, de réduire ou suspendre temporairement l'activité de tout ou partie de leurs salariés. Actuellement, le recours au chômage partiel est temporaire et collectif.**

Denis Langlet et David Elbaz

**Un projet d'accord national interprofessionnel sur le chômage partiel a été présenté aux syndicats le 13 janvier dernier**

La « négociation » devrait se conclure fin février-début mars. A ce jour, toutes les organisations syndicales, sauf la CGT, l'ont signé ou ont décidé de le signer. Le projet reprend l'essentiel des dispositions de l'accord précédent (octobre 2009) signé par toutes les confédérations syndicales y compris la CGT. Des modifications ont été apportées à l'accord précédent sur les points suivants : l'assiette de calcul de l'allocation conventionnelle financée par l'entreprise est le salaire brut ; sur les congés ; la neutralisation du chômage partiel sur la participation et l'intéressement ; la formation des salariés pendant la période des conventions d'activité partielle de longue durée (APLD) financée à 100 %.

L'essentiel est la simplification du dispositif :  
— réduction du délai (dix jours) d'instruction des demandes de chômage partiel adressées à l'administration ;  
— élargissement des possibilités de mise au chômage partiel, sans demande préalable à l'administration, en cas de dégradation forte et subite de l'activité de l'entreprise ;  
— simplification et dématérialisation des documents administratifs ;  
— délais raccourcis de versement des allocations spécifiques par l'Etat à l'entreprise ;  
— maintien à mille heures du contingent annuel d'heures de chômage partiel (ce contingent est passé de 600 à 800 heures par an et par salarié en décembre 2008 et à 1000 heures au 1<sup>er</sup> janvier 2010).

**La plus importante simplification est la suppression de l'autorisation administrative préalable**

L'avis du comité d'entreprise est, certes, requis et transmis à l'administration, mais il n'est pas suspensif. L'avis négatif du comité d'entreprise déclenche une « vigilance particulière » de l'administration. Ce qui ne va pas terroriser les employeurs ! Le ministre a confirmé que 100 millions d'euros supplémentaires seraient consacrés à l'activité partielle en 2012. Le chômage partiel est devenu une règle permanente de gestion de l'emploi. Le tableau ci-contre le confirme. S'il faut écarter toute fausse polémique sur le rôle du syndicat dans l'entreprise

(mieux vaut être indemnisé que pas lorsqu'on est salarié en chômage partiel), il faut reconnaître que les libertés supplémentaires accordées aux employeurs à travers cet accord accentuent considérablement le chantage à l'emploi dans les entreprises, d'autant plus qu'il s'accompagne des exigences patronales de « compétitivité ».

**Encore quelques chiffres**

(Source Dares, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques.)

Contrairement à une information trompeuse, ce ne sont pas les petites entreprises qui bénéficient de ces sommes exorbitantes, ce sont les donneurs d'ordre, les grandes entreprises. C'est l'industrie qui consomme le plus d'heures de chômage partiel, et en particulier les entreprises de plus de 500 salariés (grosses entreprises, 36 % du total, et en moyenne pendant 7,5 mois de chômage).

Le nombre de salariés ayant subi le chômage partiel était de 12 300 en moyenne chaque mois de janvier 2007 à septembre 2008 ; au quatrième trimestre 2008, il passe à 103 000 ; à 220 000 au premier trimestre 2009 ; 270 000 au deuxième ; 260 000 au troisième. Ce nombre diminue ensuite, avec une moyenne de 36 000 au dernier trimestre 2010. En 2010, 14 600 établissements ont utilisés le dispositif.

**Et les faits parlent d'eux-mêmes**

Début 2009, après avoir annoncé un plan de suppression massive d'emplois (10 000) à sauvegarder, Renault instaure « un contrat social de crise », avec la mise en place du chômage partiel pendant neuf mois en fonction des plans de charge de chacun des établissements, sites, directions, services ou ateliers. Tous les salariés sont concernés. Rappelons que le 9 février, Nicolas Sarkozy annonçait un plan de soutien à l'industrie automobile totalisant 7,8 milliards d'euros.

**Usine de General Motors à Strasbourg**

Propos de délégués rapportés par l'organe de presse « Mediapart » : les salariés ne se sentent pas « sauvés », mais « laminés », « cassés ». « Certes, c'est mieux que d'être à la maison à temps plein, mais pour boucler les fins de mois, on a tous pioché dans nos économies, on a cassé nos plans épargne logement, et nos réserves seront bientôt épuisées. »

2009 : le constructeur impose le chômage partiel une semaine par mois. Le temps de travail diminue, le nombre de salariés également, mais la production de mille boîtes de vitesses par jour est maintenue. L'usine est reprise pour l'euro symbolique par la maison mère.

En échange de la reprise, réduction de 10 % du « coût du travail », suppression de l'intéressement (550 euros), suppression de sept jours de congé. Puis un deuxième plan de licenciements : deux cents départs. Les bénéfices annoncés : quarante millions en 2010, soixante en 2011. Et comme si cela ne suffisait pas, l'Etat accorde une autorisation de trente-neuf jours chômés pour le premier semestre 2012, estimée à 1,5 million d'euros ! « Les robinets sont ouverts. Aucun dossier n'est refusé » aux grosses entreprises, rapporte un responsable syndical de l'inspection du travail en Alsace.

Le chômage partiel a pris un caractère structurel et sa vocation n'est plus celle de répondre à une situation de baisse conjoncturelle du carnet de commandes.

C'est un outil de chantage visant à imposer la baisse des salaires, la déréglementation des horaires et la mise en cause des acquis sociaux. Il s'intègre totalement à l'instauration d'accords dits « d'emploi-compétitivité » tels que mis en avant par le gouvernement dans sa campagne pour la baisse du coût du travail.

Aucune organisation syndicale ne peut ignorer cette réalité.

CLAIROIX (OISE)

## Accords "compétitivité-emploi" : le précédent de l'usine Continental



Clairoux, 13 mars 2009, diffusion des militants du POI.

**Correspondant**

**Le 29 janvier dernier, Sarkozy annonce toute une série de mesures de baisse du coût du travail. Parmi ces mesures, les accords compétitivité-emploi : chaque entreprise pourrait négocier des accords de baisse des salaires et ou d'allongement du temps de travail. Des accords de ce type ont déjà été testés, par exemple à l'usine Continental.**

**OCTOBRE 2007** : la direction de l'usine Continental à Clairoux dans l'Oise, signe avec la CFTC un accord incluant le passage du temps de travail hebdomadaire à quarante heures, les jours fériés travaillés, l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires. Depuis plus d'un an, un conflit très dur opposait le groupe à ses mille deux cents salariés menacés de licenciement économique s'ils n'acceptaient pas l'augmentation du temps de travail. En pleine campagne présidentielle, en avril 2007, un référendum est organisé. Les salariés rejettent le projet de la direction. Cinq mois plus tard, la CFTC, syndicat majoritaire, et la CGC signent l'accord voulu par la direction. La CGT et FO refusent de signer. Pour justifier sa signature, la CFTC explique qu'elle a obtenu de la direction l'engagement de maintenir tous les emplois... jusqu'en 2012. Quelques semaines plus tard, le directeur du site de Clairoux est muté à Timisoara en Roumanie, où le groupe vient d'implanter une usine de plusieurs milliers de salariés. Deux ans auparavant, la direction de Continental avait annoncé son objectif : aboutir, pour

la division pneus tourisme du groupe, à un taux de production de plus de 60 % dans les pays à bas coûts salariaux.

**MARS 2009 : LA NOUVELLE TOMBE, L'USINE DOIT FERMER.**

Un long et difficile conflit de plusieurs mois commence. Les travailleurs veulent garder leurs emplois. Mais ils se heurteront à plusieurs obstacles. Entre autres, les élus PS et PCF de la région qui présenteront comme une « grande victoire », produit d'une « lutte exemplaire », l'accord de fin de conflit prévoyant une prime de licenciement de cinquante mille euros. Il y avait mille cent vingt salariés à Continental Clairoux au moment de l'annonce de la fermeture du site. Et aujourd'hui ? Cent quatre-vingt-dix anciens « Conti » ont retrouvé un CDI. Le plus souvent, il s'agit d'emplois bien moins payés : beaucoup ont dû vendre leurs maisons, quitter la région.

Quatre-vingt-quinze sont intérimaires ; soixante-quinze sont auto-entrepreneurs. Il y a eu vingt-cinq départs à la retraite ou classements en invalidité. Les plus de sept cents salariés restants sont au chômage ou en formation. Pour rédiger cet article, nous avons interrogé des travailleurs de Continental. L'un d'eux, syndicaliste dans l'industrie à Compiègne, explique : « Ce qui s'est passé à Continental, c'est très simple : le patron a dégagé plus de profit en faisant bosser ses salariés quarante heures et en étant exonéré de "charges", comme ils disent. Et puis, quand son site en Roumanie a été parfaitement productif et rentable, ils ont fermé le site dans l'Oise, et ils sont partis faire plus de profit ailleurs. »

**TOUTES ALLOCATIONS INCLUSES, EN MILLIONS D'EUROS.**  
SOURCE : DARES.

Année	Dépenses de l'Etat du chômage partiel		Dépenses de l'Unedic au titre des conventions d'APLD (1)
	France entière	Dont France métropolitaine	
2007	19,1	18,9	
2008	14,7	14	
2009	319,1	314,6	42,7
2010	282,2	279,9	44,3
<b>Total</b>	<b>635,1</b>	<b>627,4</b>	<b>87</b>

(1) APLD : activité partielle de longue durée.

Education nationale

Postes et statut

Laurence Fayard

Le 31 janvier, les enseignants étaient en grève nationale à l'appel de leurs organisations syndicales (1) pour le retrait du projet d'évaluation et pour l'annulation des 14 000 suppressions de postes à la rentrée 2012. Le jour même de la grève, le ministre Chatel était interviewé par *Acteurs publics*. A la question : « Comment poursuivre les suppressions de postes sans réformer le temps de travail des enseignants ? », il répondait : « Nous ne sommes plus en 1950, année de publication des décrets qui encadrent les missions. A l'époque, il fallait simplement instruire (...). On doit sortir de cette notion de temps de cours



« Nous ne sommes plus en 1950, année de publication des décrets qui encadrent les missions »

Luc Chatel

— 15 heures pour les agrégés, 18 heures pour les certifiés — pour aller vers la définition d'un temps de présence dans l'établissement. Ce débat majeur pour l'école doit absolument avoir lieu dans le cadre de la prochaine élection présidentielle. » Et la directrice générale des ressources humaines du ministère déclarait à propos de la réforme de l'évaluation : « L'entre-

tien (par le chef d'établissement — NDLR) permet d'aller plus loin : un dialogue régulier entre l'enseignant et son encadrement de proximité, et une finalité formative (...), d'organisation des services, de mode de fonctionnement dans l'établissement et éventuellement, pourquoi pas, en termes de mobilité. » Redéfinition des services, mobilité... cela confirme que le cœur du projet ministériel est bien le démantèlement du statut national des enseignants. Au même moment, le détail des fermetures de postes, de sections et d'établissements annoncées dans les départements exprime l'ampleur de l'offensive contre le service public d'Education nationale au nom de la « lutte contre les déficits publics » exigée par l'Union européenne. On le voit, le combat immédiat, vital, dans l'unité, pour le maintien de chaque poste, chaque section est directement relié aux revendications de retrait du projet d'évaluation et d'annulation des 14 000 suppressions de postes au plan national.

(1) SNES, FO, CGT, SNALC, SUD, FAEN.

# Le saccage programmé de la formation professionnelle

Claude Franklin

Après la fiscalisation des allocations familiales et les accords de compétitivité, Nicolas Sarkozy a annoncé la généralisation de « l'alternance » école-entreprise, sous couvert de « formation professionnelle ». Il explique : « L'avenir des jeunes, c'est dans l'entreprise, ce n'est pas dans l'administration, et certainement pas dans l'assistantat. » On comprend aisément que, pour M. Sarkozy, l'avenir des jeunes (et des moins jeunes) ne soit pas dans l'administration. En effet, depuis 2007, 400 000 postes ont été supprimés dans la fonction publique — dont 60 000 dans la seule Education nationale — au nom de la révision générale des politiques publiques (RGPP) que le gouvernement a instaurée en application des directives européennes.

Pour les entreprises, qu'en est-il ? Le président de la République annonce-t-il le recrutement massif de jeunes en CDI, couverts par le Code du travail et les conventions collectives ? Regardons ce qu'il en est de la formation professionnelle à la lumière des décisions gouvernementales d'ores et déjà en application ou programmées.

Dans les lycées professionnels (LP), des milliers de postes d'enseignants, en particulier dans les disciplines professionnelles, doivent être supprimés à la rentrée 2012 : plus de 400 dans l'académie de Lille, 300 dans l'académie de Créteil, près de 200 dans celle de Bordeaux... Derrière ces chiffres, des centaines de sections, de places en LP seraient fermées, interdisant à des dizaines de milliers de jeunes l'accès à la préparation des diplômes professionnels.

L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp), qui, depuis sa création à la Libération, a permis à des centaines de milliers de salariés d'acquiescer des titres reconnus dans les conventions collectives, est aujourd'hui en voie de démantèlement.

Les groupements d'établissements (Greta) qui assurent la formation continue des salariés dans le cadre de l'Education nationale sont l'objet d'une offensive de privatisation par le gouver-

nement, qui, pour ce faire, remet en cause toutes les garanties statutaires de ses personnels.

Le point commun ? Les lycées professionnels, l'Afp, les Greta forment et délivrent des diplômes reconnus dans les conventions collectives et les statuts. Cette reconnaissance entraîne leur prise en compte dans les grilles salariales, obligeant les employeurs à verser le salaire correspondant. Le maître mot du président de la République et de ses commanditaires du FMI, de l'Union européenne et de la Banque centrale européenne, c'est la baisse du coût du travail. Il ne s'agit pas simplement de privatisation. Il s'agit, en réalité, de liquider, comme élément essentiel de cette baisse du coût du travail, toute formation professionnelle débouchant sur un diplôme reconnu.

SEINE-ET-MARNE

## 2 061 heures d'enseignement et 114 postes supprimés dans les lycées professionnels

Un exemple des conséquences de « l'alternance » pour les lycées professionnels : le département de Seine-et-Marne.

Au moment même où Nicolas Sarkozy préparait son interview, les chiffres de fermetures de postes dans l'académie de Créteil étaient rendus publics. 300 postes en moins dans les lycées professionnels pour les départements de Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis.

L'annonce est effarante. Pour la Seine-et-Marne : 2061,50 heures d'enseignement seraient supprimées, soit l'équivalent de plus de 114 postes d'enseignants. Dans certains établissements, c'est l'hécatombe : l'équivalent de 16,4 postes au LP Louis-Lumière, à Chelles, de 14,6 postes à Benjamin-Franklin, à La Rochette, de 10,6 postes aux Pannevelles, à Provins, de 15,4 postes à Auguste-Perdonnet, à Thorigny, de 8,2 à La-Fayette, à Champagne-sur-Seine, de 12,5 dans les deux LP de Montreaux...

Tous ces établissements ont la particularité d'être des lycées professionnels « industriels » : bâtiment, électrotechnique, usinage...

PARIS > Lycées techniques et professionnels menacés

## Fermetures d'établissements, de filières et de classes par dizaines

Extrait du tract du comité POI du XIX<sup>e</sup> arrondissement invitant à une assemblée-débat.

« Après le lycée professionnel Truffaut, le rectorat ferme le lycée professionnel Ponticelli, dans le XIII<sup>e</sup>, le lycée professionnel Turquetil, dans le XI<sup>e</sup>. Les fusions d'établissements se poursuivent : c'est le cas des lycées Bergson et Jacquard. Des filières de techniques industrielles (STI) devraient fermer à Jacquard. Les capacités d'accueil des classes de BTS de Paris seraient réduites (...). Les élèves de terminales professionnelles et technologiques devraient effectuer leur année en alternance dans une entreprise (...). Les lycéens et les étudiants de BTS n'auraient plus que 18 heures de cours par semaine (au lieu de 32 heures) (...). C'est la mort annoncée des lycées professionnels et technologiques. Des générations de jeunes ont bénéficié des formations de la filière technologique et professionnelle débouchant sur des BTS qualifiants. Pour réduire par dizaines de milliers les postes d'enseignants (...), le gouvernement sacrifie les générations à venir en plaçant dès l'année du bac ces élèves en situation de stagiaires. Le statut de stagiaire est connu des étudiants diplômés. C'est la galère, stage



après stage, avec l'espoir, souvent déçu, d'un CDD. La « fonction » de stagiaire, parfois « généreusement » payée 300 euros avec un bac + 3, bac + 4, concerne aujourd'hui de nombreux secteurs. L'hôtellerie fonctionne avec 80 % d'emplois de ce type. Celui du tourisme suit de près. C'est ce que le gouvernement veut pour toute la jeunesse. Les entreprises font leurs comptes. Deux stagiaires à mi-temps, c'est un emploi à plein temps qui disparaît. L'effet d'aubaine est garanti, puisque tout jeune recruté en alternance donne lieu à exonération des « charges sociales ». C'est aussi 32 heures de cours en moins, donc des postes de professeurs supprimés. »

CÔTES-D'ARMOR

## La section baccalauréat professionnel transport de Loudéac est maintenue

### Interview de C. Thierry, syndicaliste

Comment avez-vous appris la fermeture de la section bac pro transport du lycée de Loudéac ?

C'est en novembre que le rectorat a annoncé la fermeture de toutes les sections bac pro transport de l'académie. Pour les autres bac pro transport de l'académie, le rectorat a choisi de les transformer en bac pro conduite routière, mais à Loudéac, c'était une fermeture sèche.

Comment avez-vous réagi ?

Deux collègues du lycée ont décidé d'envoyer un courrier au rectorat demandant le maintien de la section. Une intersyndicale s'est rapidement mise en place (SNETAA-FO, SNES, SNUEP et CGT), et une assemblée générale a décidé de contacter les professionnels, les élus de la région, les anciens élèves et les parents d'élèves. Les élus ont tous répondu, la presse a relayé leurs prises de

## Les élus PS-PCF-Verts du conseil régional d'Ile-de-France coorganisent le « contrat Etat-région »

Les élus de la majorité PS-PCF-Verts du conseil régional d'Ile-de-France ont, dans le cadre de la décentralisation, le pouvoir de définir la carte des formations. Or ils coorganisent avec le rectorat les fermetures de filières, de classes et même d'établissements, dans le cadre du contrat Etat-région qui prévoit 118 000 apprentis en Ile-de-France !

### FAUT-IL POSER CE PROBLÈME ?

Dans l'enseignement technique et professionnel, les syndicats FSU, FO et CGT le posent, et exigent le retrait des préconisations de la région concernant le développement de l'apprentissage en entreprise aux dépens des classes et filières des lycées professionnels et techniques de l'enseignement public.

Enseignants, parents et jeunes, qui veulent le maintien des classes et des postes en lycée technique et professionnel, ne se heurtent-ils pas à cet accord gouvernement-région ? Sur l'enseignement comme sur toutes les autres questions (...), le président Sarkozy et son gouvernement ne se rapprochent-ils pas à la recherche d'un consensus avec les dirigeants des organisations du mouvement ouvrier ?

La rupture de ce consensus n'ouvrirait-elle pas la voie au soulèvement général pour arracher les revendications ?

position. Nous avons demandé une audience au recteur mi-décembre. Certains élus ont même écrit au ministre. Pour nous, il n'était pas question d'accepter la fermeture : c'est une section qui existe depuis trente-cinq ans.

L'audience a eu lieu le 23 janvier, en présence du recteur. Notre délégation était représentative de l'unité qui s'était fédérée contre la fermeture : syndicats, parents et élus, tous étaient présents. Après une heure et demie de discussion, le recteur a fini par accepter le maintien.

Même s'il a posé la condition de dix inscriptions, pour tout le monde, c'était une victoire. Nous avons sauvé la section. C'est le bloc que nous formions qui a permis de gagner. Des élèves, des collègues sont venus nous remercier. La mobilisation des collègues, avec leurs organisations, permet de gagner, il faut le répéter.

## Ministère du Travail

## Grève le 7 février : un mandat qui remonte des assemblées générales



## Correspondant

Le précédent numéro d'Informations ouvrières a rendu compte de l'appel à la grève lancé au ministère du Travail par les organisations syndicales CGT, FO, CFDT, SNU, SUD et UNSA pour le 7 février.

Préalablement à cet appel et dans les jours qui ont suivi l'annonce du suicide d'un agent, inspecteur du travail dans le Nord, c'est dans tous les départements que les agents se sont réunis dans des assemblées générales avec leurs syndicats.

Ils ont échangé, débattu des moyens de mettre un terme à une situation, créée par le ministère, de destruction des services d'inspection du travail parallèlement au démantèlement du Code du travail, qui provoque partout des ravages.

Réflexions, discussions entre les agents, entre les agents et les syndicats, qui se sont traduites par des motions, des déclarations dans plusieurs assemblées comme, par exemple, dans celle de Toulouse le 24 janvier : « Les agents de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail

et de l'emploi (Directe) Midi-Pyrénées et les agents de l'Unité territoriale (UT) 31, avec les organisations syndicales CGT, SUD, SNUTEF-FSU et FO, réunis en assemblée générale ce jour déclarent :

A la profonde tristesse face à la perte de notre collègue et camarade qui intervient après le suicide de Luc Beal-Rainaldy, nous demandons un retournement complet de la politique ministérielle vis-à-vis des agents :

— abandon immédiat de tous les objectifs chiffrés,

— arrêt des suppressions d'emplois alors que la charge de travail ne cesse d'augmenter,

— arrêt de la suppression des missions,

— arrêt de la ligne hiérarchique,

— stopper la dévalorisation et la déstabilisation des agents comme mode de relations hiérarchiques.

Les agents ne se contenteront pas d'une minute de silence. »

Le mandat qui est remonté de ces différentes assemblées s'est concrétisé dans cet appel à la grève qui rejoint aussi les préoccupations et revendications des travailleurs, au-delà du ministère du Travail et de la fonction publique. ■

## Montreuil (Seine-Saint-Denis)

## Cinq cents employés communaux manifestent pour le maintien du comité des œuvres sociales

## Correspondante

Le 3 février, plus de 500 employés communaux ont manifesté dans les rues de Montreuil, avec les organisations syndicales CGT et FO, aux cris de : « Ne touchez pas à notre comité des œuvres sociales (COS) » ; « Maintien du COS » !

## Pour quelle raison manifestez-vous aujourd'hui ?

Contre la suppression des subventions de 700 000 euros au COS, sous prétexte que l'année dernière nous n'avons pas tout dépensé. M<sup>me</sup> Voynet, maire de Montreuil, nous dit : « Vous n'avez pas besoin d'argent. » C'est la remise en cause des acquis du personnel et de l'accès aux voyages, à la culture... Elle veut aussi supprimer la cantine et nous faire payer des tickets restaurant, ça nous revient plus cher.

Le COS est indépendant, il nous appartient. M<sup>me</sup> Voynet veut remettre en cause son indépendance pour imposer ses directives. Elle a fait pression pour casser le mouvement. La question du COS a été retirée de l'ordre du jour du comité technique paritaire et du conseil municipa-

pal du 9 février. Des élus sont passés dans les services. Chez nous, elle a tenté de briser la grève en demandant que l'on soit présents aujourd'hui sous prétexte d'une réunion à la maison des associations, et en disant qu'elle avait besoin des clefs... Mais le résultat est inverse, nous sommes plus nombreux et déterminés.

## Ne penses-tu pas qu'il y a un lien avec la politique du gouvernement de réduction des déficits publics ?

Tout à fait, c'est la même politique. M<sup>me</sup> Voynet accompagne la politique de Sarkozy, elle la devance même parfois avant qu'on le lui demande... Dans la gestion du personnel, par exemple, elle réalise des économies.

Comment comprends-tu que M<sup>me</sup> Voynet, qui se dit de gauche, mène une telle politique ?

Ce que je sais, c'est que ça n'a rien à voir avec une politique de gauche : c'est un accompagnement de la politique du gouvernement.

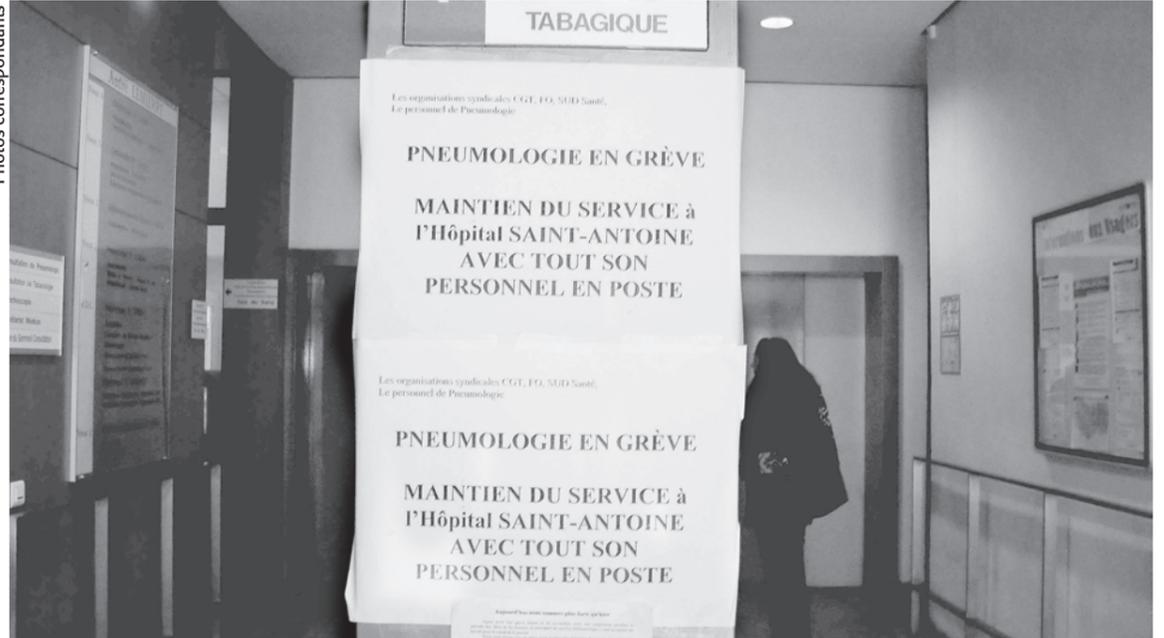
La manifestation s'est terminée par un rassemblement devant la mairie que les personnels ont envahie. ■

## Santé

Paris XII<sup>e</sup>

## Grève du service de pneumologie de Saint-Antoine pour le maintien intégral de ses trente lits

Photos correspondants



## Correspondants

Depuis le 13 décembre 2011, les personnels du service de pneumologie de l'hôpital Saint-Antoine, avec leurs syndicats FO, CGT, SUD, sont en grève pour le maintien de leur service, avec tous ses postes et tous ses personnels.

Dans le cadre de son plan de restructuration, la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) veut le transférer à l'hôpital Tenon : dix lits sur trente en mai-juin 2012, dix autres en 2013, jusqu'au démantèlement complet du service. Il n'y aurait plus de service pneumologie identifié à Saint-Antoine.

Le 31 janvier, lors d'une journée « portes ouvertes », des personnels nous expliquent que le service actuel, qui accueille notamment des patients atteints de cancer au poumon, est reconnu pour son excellence. Les équipements y sont extrêmement performants, les locaux rénovés en 2002 permettent d'accueillir des patients dans des chambres vastes et confortables avec un équipement sanitaire individualisé. Et ce, alors qu'il est prévu que les dix lits transférés seraient installés à Tenon dans un local vétuste avec sanitaires communs.

L'encadrement des soignants, notamment pour le suivi des soins palliatifs, passerait de une infirmière pour huit

patients à une pour douze, voire quinze à Tenon.

Un médecin du service précise : « Nous avons accumulé ici des années et des années d'expérience sur cette aide aux patients en fin de vie, le personnel infirmier a été formé à cela. »

Une infirmière ajoute : « Pour la direction de l'AP, il faudrait minuter le temps consacré aux patients et se limiter au minimum de présence à leurs côtés. » Une autre indique que toute l'éducation à la respiration des patients asthmatiques à laquelle les soignants sont formés ici et qui leur permet d'éviter la rechute, disparaîtrait.

« A Saint-Antoine, dès qu'on fait le diagnostic d'un cancer ou d'une pathologie lourde, il peut y avoir une prise en charge quelques jours après, quelquefois même dans les vingt-quatre heures s'il y a urgence. Avec ce transfert et la réduction du nombre de lits, on va allonger considérablement les délais. »

Une responsable CGT raconte l'accueil chaleureux que les habitants de l'arrondissement lui ont réservé lorsqu'elle est allée faire signer la pétition pour le maintien du service sur le marché Aligre. Trois mille signatures ont été recueillies. « Si cela continue, on se demande où et comment les malades pourront se faire soigner à l'hôpital public. Des habitants m'ont dit qu'ils payaient cent euros la consultation en secteur privé et qu'évidemment Sécu et mutuelle ne suffisaient

pas à couvrir ces dépenses. » Les élus municipaux des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements ont été sollicités.

Un vœu, adopté par les deux conseils municipaux, exige l'abandon du projet de transfert et le maintien du service à Saint-Antoine. Un vœu analogue devrait être présenté au Conseil de Paris du 6 février, informent les deux élus des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements. Mais une question se pose : peut-on se contenter de dire « maintien du service » sans dire « maintien des trente lits actuels » ? Car ce qui est immédiatement à l'ordre du jour, c'est la fermeture de dix lits sur trente. Un service avec seulement vingt lits, c'est « le service maintenu ». Mais les personnels avec leurs organisations sont en grève pour le maintien de la totalité du service.

Faut-il mettre en rapport cette formulation du vœu avec la « manifestation » organisée samedi 4 février devant l'hôpital Saint-Antoine pour « protester » contre la fermeture de la maternité qui doit prendre effet dès le 9 février, sans un mot sur le service de pneumologie en grève ? Cécile Duflo, Jean-Marie Le Guen et Pierre Laurent étaient présents à cette manifestation, qualifiée par la presse de « baroud d'honneur ».

Mais les personnels du service de pneumologie de l'hôpital Saint-Antoine ne veulent pas d'un baroud d'honneur une fois réalisée la fermeture des dix lits ; ils veulent le maintien intégral de leur service. ■

## Rennes (Ille-et-Vilaine) &gt; Hôpital psychiatrique Guillaume-Régnier (CHGR)

## L'unité se réalise pour demander l'ouverture de soixante lits

## Correspondant

Les syndicats CGT et SUD avaient appelé les personnels à se réunir le 31 janvier face à la situation catastrophique de pénurie de lits et d'accueil de malades. La CGT explique : « Accueillir des patients sur des lits de permissionnaires devait être l'exception ; c'est maintenant une consigne donnée aux cadres de garde. (...) A quand l'officialisation des matelas par terre ? Comment une direction peut-elle laisser s'installer une telle situation ? » Une centaine d'agents étaient présents. La CFDT y a également participé.

La CGT et SUD ont proposé de revendiquer soixante lits.

Beaucoup d'agents appuyant cette revendication, l'assemblée s'est prononcée pour soixante lits, dont vingt tout de suite.

Elle a décidé de l'adresser au directeur de l'hôpital, à l'agence régionale de santé (ARS) — avec demande d'audience commune avec la présidente du comité médical d'établissement —, à la présidente du conseil de surveillance, première adjointe à la mairie de Rennes, et de déposer un préavis de grève pour le 7 février avec piquet de grève à la porte de l'hôpital.

Le directeur s'est adressé ainsi à l'ARS : « La situation a atteint son paroxysme jeudi 19 janvier (...) : lits saturés, vingt-sept à vingt-huit lits supplémentaires, onze patients en attente sur des chaises, quatre patients en hospitalisation sans consentement en attente au service d'accueil des urgences (SAU) depuis plus de vingt-quatre heures, quatre patients adressés vers les cliniques. » Une délégation intersyndicale avec la commission médicale d'établissement (CME) était reçue par la présidente du conseil de surveillance le 6 février, et une délégation de l'intersyndicale sera reçue à l'ARS le 10 février. ■



## Crédit Mutuel-CIC : grève historique pour l'augmentation des salaires

Les salariés du groupe Crédit Mutuel-CIC en grève à l'appel de leurs organisations syndicales, le 31 janvier 2012.

Le 31 janvier 2012, les salariés du groupe Crédit Mutuel-CIC ont répondu à l'appel à la grève lancé par les organisations syndicales CFDT, CFTC, FO, CGT et UNSA. Le mécontentement était grand car, fin 2011, le patronat du groupe n'avait accordé que 1,2 % d'augmentation aux salariés avec un plancher de 450 euros et ceci, malgré les bons résultats financiers du groupe Crédit Mutuel-CIC. Aucune organisation syndicale n'avait signé cet accord. Le syndicat CGT a alors pris l'initiative de faire signer une pétition réclamant une augmentation de 150 euros pour tous et une prime de 1 500 euros de vie chère, pétition largement signée. Cette initiative a permis de déboucher sur une revendication commune des syndicats et sur l'appel à la grève. Appel historique, car c'était la première fois que cela se produisait dans le groupe CM-CIC, qui compte plus de 43 000 salariés. Parmi les revendications, donc, celle de l'augmentation des salaires de

2,9 % avec un plancher de 1 000 euros, une prime de vie chère de 1 000 euros et le maintien de la répartition des cotisations employeur-salariés concernant la mutuelle santé et prévoyance.

### 7 000 SALARIÉS SE SONT MIS EN GRÈVE

Malgré les pressions des directions à tous les niveaux, 7 000 salariés se sont mis en grève. Des rassemblements étaient organisés dans les grandes villes : Paris, Marseille, Lyon, Nantes, Toulouse, Bordeaux, Annecy, Nancy, Limoges et Strasbourg, avec une forte mobilisation à Toulouse, Nantes, Marseille et Annecy, 1 500 salariés rassemblés au siège à Strasbourg et 25 % de grévistes à Paris. Du jamais vu ! Partout, des délégations syndicales ont été reçues par les directions et ont été confrontées à une fin de non-recevoir sur les revendications. C'est pourquoi les salariés ont voté à l'unanimité dans tous les rassemblements la reconduite de la grève.

Les syndicats ont décidé de reconduire la grève pour le mardi 7 février. Il s'agissait pour les syndicats de se donner le temps d'élargir la mobilisation. C'est un mouvement qui peut aller plus loin, c'est ce que veulent les salariés. Cette volonté est exprimée par la contribution d'un responsable CGT de Marseille : « *Le mouvement est parti ensemble, il doit se poursuivre ensemble. C'est à cette condition qu'il y a des chances de gagner et pas en se lançant dans un conflit solitaire. N'oublions pas que tout le monde apprend en ce moment à travailler ensemble : les syndicats des différentes fédérations, le CIC et le Crédit Mutuel, les différentes composantes de l'intersyndicale, c'est aussi une construction qui est précieuse.* » Les grévistes rassemblés à Strasbourg ont d'ailleurs reçu le soutien des assemblées générales du personnel avec les syndicats unanimes des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, journal dont M. Lucas, P-DG du groupe CM-CIC, est propriétaire.

Une militante du Crédit Mutuel ■

### Groupe Bosch Rexroth à Vénissieux (Rhône)

## Le combat uni des salariés avec leurs organisations arrache l'augmentation des salaires

Guy Frédéric, syndicaliste et militant POI

Nous avons commencé les négociations annuelles obligatoires (NAO) fin novembre avec une direction qui nous rabâchait qu'il fallait diminuer le coût du travail, ne pas trop augmenter la masse salariale pour être plus rentables et prévoir la crise pour 2012. Au bout de trois réunions, la direction était toujours sur ses positions : « *Les salariés doivent comprendre que l'on ne peut pas faire plus* », « *le groupe Bosch doit faire face à une crise* », il faut « *maîtriser les coûts des salaires* ». Les propositions de la direction étaient une enveloppe globale de 2,5 % de la masse salariale. Ce qui comprenait une partie en augmentation générale des salaires et une partie en augmentation individuelle pour l'évolution de carrière des salariés. Elle avait rajouté 0,1 % pour rétablir spécifiquement les différences entre les hommes et les femmes comme la loi le prévoit. Les salariés ont tenu une assemblée où 140 salariés sur 380 étaient pré-

sents. Ils ont interpellé la direction sur le fait que depuis deux ans, heures supplémentaires, travail du week-end avaient été mis en place pour pallier l'augmentation de 40 % des commandes et qu'ils voulaient avoir de réelles négociations sur les salaires.

### LA DIRECTION CÈDE LA PRIME DE 200 EUROS PAR SALARIÉ

Une intersyndicale s'est organisée avec FO, la CGT et la CFE-CGC. La position commune des trois organisations syndicales a été de dire qu'en dessous de 3 % sur les salaires de base, il ne pourrait y avoir de signature, d'un accord salarial. La direction est restée sur ses positions. Le lendemain de la quatrième réunion des négociations, les organisations syndicales ont appelé tous les salariés à être présents le jeudi matin au portail sans en avertir la direction. Nous avons entamé une grève, du jeudi matin 5 heures au vendredi 16 heures, sans interruption, en bloquant l'accès à tous les camions des transporteurs qui venaient chercher nos pièces finies ou livrer nos composants. Cette grève a été suivie à 96 %

dans les ateliers, à 5 à 10 % chez les cadres, à 10 à 15 % chez les employés, près de 200 salariés se relayant jour et nuit devant le portail.

La direction a reçu l'intersyndicale le vendredi à 8 h 30, en proposant notamment cette fois :

— 2,9 % sur les salaires de base + primes assujetties (...);

— pour les cadres : augmentation générale de 2,4 %, + 0,5 % en augmentation individuelle.

La direction nous explique qu'elle a obtenu un budget supplémentaire qui n'était pas prévu par notre division allemande.

A 10 heures, les salariés considèrent qu'ils ne sont pas arrivés aux 3 %. Une délégation de salariés accompagnés d'élus rencontre la direction. Ils exigent une prime de 200 euros pour lever le « piquet » de grève.

A 15 h 45, le vendredi, la direction cède la prime de 200 euros par salarié payable au 1<sup>er</sup> janvier.

On voit aujourd'hui que rien n'est écrit, même si le gouvernement nous dit qu'il faut maîtriser les coûts. Seul un combat uni et déterminé peut faire reculer. ■

### Viveo France

## “S'il y a une solution à la crise, elle passe par le maintien de tous les emplois”

### Interview d'un responsable CGT



### La presse a beaucoup écrit sur la situation à Viveo France. Peux-tu expliquer pourquoi ?

Dès l'annonce du plan social en février 2010, un mois après le rachat de Viveo France par son concurrent suisse Temenos, les salariés réunis en assemblée générale ont été unanimes à choisir la voie de la résistance pour dire « *non aux licenciements* ». Ils se sont battus plus de dix-huit mois en enchaînant grèves, rassemblements et manifestations à l'appel des syndicats, sillonnant tout Paris pour exprimer leur refus de tout licenciement. De son côté, le comité d'entreprise a engagé trois recours en référé auprès du tribunal de grande instance (TGI) ; à trois reprises, nous avons été déboutés, sans pour autant baisser les bras. Cette lutte de classe a fini par porter ses fruits. La cour d'appel de Paris a prononcé la nullité du plan social et de toutes ses conséquences, pour défaut de motif économique et information déloyale. Une première en France.

### Le journal *Le Monde* titre alors : « 25 ans après, le retour de l'interdiction administrative des licenciements ? »

La presse patronale s'est effectivement inquiétée de la jurisprudence que pourrait susciter l'arrêt rendu par le juge. Un autre jugement de ce type vient d'ailleurs d'être rendu par la cour d'appel de Reims, en confirmant la décision du TGI de Troyes annulant le PSE (plan « *de sauvegarde* » de l'emploi — NDLR) chez Sodimédical. Cela n'a pas empêché la multinationale allemande L&R, propriétaire de Sodimédical, de couper impunément les salaires aux cinquante-deux ouvrières en lutte, en dépit d'une trentaine de procédures judiciaires remportées par ces dernières.

Par ailleurs l'Union européenne n'a jamais caché vouloir en finir avec le Code du travail français, jugé trop contraignant à l'égard de la « liberté d'entreprendre ». Standard and Poor's en a pris le relais. En abaissant la note du pays, l'agence de notation a invoqué les « rigidités du marché du travail ». Ce n'est certainement pas pour laisser revenir à une quelconque réglementation en faveur des travailleurs. L'emploi fait l'objet d'un chantage permanent au nom de la « compétitivité des entreprises », qui s'exerce

### Finances publiques

## Forte participation lors de la grève du 2 février

### Correspondant

Répondant à l'appel de leurs organisations syndicales CGT, FO, SNUI, CFTC (la CFDT a refusé de s'y joindre), 27 188 agents des Finances publiques, selon les chiffres du ministère lui-même, soit 27,43 %, ont fait grève le 2 février pour, notamment, « *stopper immédiatement les suppressions d'emplois* ». Le taux de grévistes a même dépassé 50 % dans certains départements. En région parisienne, plusieurs centaines d'agents se sont rassemblés devant le ministère, à Bercy, où une

en direction des salariés et des syndicats. Il faut rejeter ce chantage, les salariés veulent vivre.

### La presse a largement évoqué le jugement attendu de la Cour de cassation. Pourquoi ?

Beaucoup souhaitent que la Cour de cassation vienne « corriger » la décision de la cour d'appel de Paris, afin que tout rentre dans l'ordre. C'est-à-dire que les salariés n'auraient que le droit limité d'attaquer individuellement leurs patrons devant les prud'hommes, mais après avoir été licenciés. Certains articles, au nom de la liberté d'entreprendre, accusent le juge d'avoir dépassé ses prérogatives et font référence au prétendu « droit communautaire » européen. Ce renvoi à l'Union européenne n'est pas un hasard.

### Tu es signataire de l'appel de militants de la conférence du 26 novembre 2011. Pourquoi ?

Notre syndicat a estimé qu'en lançant précipitamment son projet de plan social à l'encontre des salariés de l'entreprise française, un mois après son rachat, les dirigeants placés à la tête de l'entreprise par le groupe suisse ont sous-estimé la capacité de résistance des salariés, ainsi que leur faculté à se saisir du Code du travail français pour faire valoir leurs droits. La résistance est donc possible. Il est urgent de dire non aux recoins financiers de la mondialisation, comme il est urgent de faire échec à tous les plans antisociaux préparés par l'Union européenne et ses relais locaux.

### Dans un tract du Front de gauche, le candidat Mélenchon demande « l'interdiction des licenciements boursiers »...

Pourquoi ne pas exiger « l'interdiction de tous les licenciements » ? Les travailleurs ne sont nullement responsables de la banqueroute des patrons et de la crise de ce système qui menace de tout emporter. Il n'y a pas d'un côté des « licenciements légitimes » et de l'autre ceux qui seraient du domaine de « l'exagération ». Aujourd'hui, il y a urgence à protéger tous les travailleurs. S'il y a une solution à la crise, elle passe par le maintien de tous les emplois. A défaut, c'est l'inverse qui nous attend. ■

## Chronique

## INTERNATIONALE

## La Grèce sous tutelle

Dominique Ferré

« Les revenus de l'Etat grec doivent être utilisés d'abord et essentiellement pour le service de la dette, le reste seul pouvant être utilisé pour financer ses dépenses primaires. (...) Cela rassurera ses créanciers publics et privés sur le fait que la République hellénique honorera ses engagements », indique une proposition du gouvernement allemand discutée à Bruxelles. Cette proposition, reprise en commun par Merkel et Sarkozy, n'est rien d'autre qu'« une forme de tutelle budgétaire qui ne dit pas son nom », commente *Le Figaro* qui ajoute, à propos de la troïka : « Aux côtés de l'Union européenne et de la BCE, le FMI joue désormais pleinement son rôle de gendarme en chef. »

Tous les revenus de l'Etat, comme les nouvelles taxes extorquées aux familles affamées, les portions

**«Aux côtés de l'Union européenne et de la BCE, le FMI joue désormais pleinement son rôle de gendarme en chef»**

entières amputées sur les salaires et les pensions, les milliers de postes supprimés dans le public, la Sécurité sociale... tout cela doit être intégralement consacré au

Le Figaro

« remboursement de la dette ». C'est-à-dire à engraisser banquiers et spéculateurs qui en demandent et en demanderont toujours plus. Le gouvernement et l'Etat grecs sont réduits officiellement au rôle de simple exécutant des institutions internationales. Tel est le sinistre visage de la « dictature de la troïka ». S'adressant au gouvernement grec, en crise et confronté à de nouvelles grèves, Merkel et Sarkozy redoublent de menaces : « Maintenant, il faut décider, il faut signer » le nouveau train de mesures meurtrières contre le peuple grec, exige Sarkozy. « Pourquoi ça traîne ? (...) Il n'y aura pas de nouvelle aide si la Grèce ne conclut pas avec la troïka ! », renchérit Merkel. Conscients que ce qui se passe en Grèce est le concentré de l'avenir promis à tous les peuples, les milliers de participants au meeting internationaliste du POI venus de toute l'Europe (Paris, 1<sup>er</sup> octobre 2011), ont formulé la seule issue positive possible : l'unité des travailleurs et de leurs organisations, sur tout le continent, pour répudier la dette et rompre avec l'ensemble des institutions de la troïka et les gouvernements qui mettent en œuvre leurs plans.



Athènes, le 7 février 2012 : les ouvriers de la sidérurgie en grève manifestent en direction du Parlement contre les nouvelles mesures d'austérité.

GRÈCE &gt; Nouveau diktat de la troïka à Athènes sur fond de grève générale

## Quand un ministre s'inquiète d'une «révolution qui pourrait s'étendre à toute l'Europe»

Christel Keiser et Dominique Ferré

Il reste quelques jours au Premier ministre grec, Lucas Papadémos, pour faire avaliser par les chefs des trois partis qui composent le gouvernement d'union nationale (Pasok, Nouvelle Démocratie et Laos) les dernières mesures d'austérité imposées par la troïka.

Qualifiées de « surhumaines » par Papadémos, ces négociations doivent aboutir à la signature d'un document de cinquante pages qui prévoit une diminution des dépenses publiques de 1,5 % du PIB en 2012, entraînant une baisse de 15 % du salaire minimum, trois milliards d'euros de nouvelles taxes, une diminution des pensions. Si les trois partis se sont accordés sur la baisse des dépenses publiques, « ils hésitent à s'engager par écrit sur le nouveau programme d'austérité », indique *Le Figaro*, « parce qu'ils affrontent les urnes au printemps dans un climat social exacerbé ». Climat social exacerbé ? Le fait est que la Grèce est frappée par une paupérisation qui s'accélère et se généralise. Trois millions de Grecs (sur onze millions) frôlent le seuil de pauvreté. Le taux de chômage officiel atteint 18 %. Des milliers de travailleurs sont amenés à recourir aux soupes populaires. Appelés les « néo-pauvres » ou encore les « SDF avec Iphone », la plupart sont des salariés virés de PME qui ont fait faillite ou des fonctionnaires licenciés à la suite des mesures d'austérité.

L'un d'entre eux explique : « On nous traite de feignants, de voleurs. Mais si on était tous si riches et si voleurs, pourquoi chercherait-on tous à quitter le pays ? » Il ajoute : « Tous les trois mois, on nous menace de faillite immédiate et on nous ordonne d'étrangler encore plus les plus pauvres. L'argent qu'on nous promet ? Ce sont des prêts qui ne servent qu'à rembourser nos créanciers ! »

Nous vivons sous une dictature économique. Et la Grèce est le laboratoire où on teste la résistance des peuples. Après nous, ce sera le tour des autres pays d'Europe. »

Dans un tel contexte, l'ampleur des conséquences du nouveau plan est telle que le secrétaire du groupe parlementaire du Pasok a été amené à déclarer que « les députés doivent dire non à des mesures qui approfondiraient la récession et accroîtraient le chômage ». Antonis Samaras, le leader de la Nouvelle démocratie (droite), a indiqué que « la troïka demande encore plus d'austérité, ce que le pays est incapable de supporter ». Quant au dirigeant du Laos (extrême droite), Georges Karatzaferis, il a fait savoir qu'il « ne voulait pas contribuer à l'explosion d'une révolution, qui va ensuite risquer de s'étendre à toute l'Europe ».

Dans le même temps, les « négociations » entre syndicats, patronat et gouvernement se poursuivent. La direction de la confédération du secteur privé, GSEE, dit vouloir conserver la convention collective nationale de travail. Elle a cependant accepté de négocier sur la diminution du « coût non salarial », ce qui implique des attaques contre la Sécurité sociale et les retraites.

L'une des organisations patronales grecques (la Confédération nationale du commerce) préconise la signature d'un « protocole social » qui serait intégré à l'accord sur le nouveau paquet d'aide à la Grèce, invoquant l'exemple du récent accord social tripartite conclu au Portugal entre l'UGT, les représentants des patrons et le gouvernement. On retrouve là le problème auquel le mouvement ouvrier est confronté dans toute l'Europe : accompagner, ou exiger le retrait des plans de la troïka.

Ce 7 février, une nouvelle grève générale est convoquée par les deux confédérations syndicales, Adedy et GSEE, sur le mot d'ordre : « Ça suffit, on n'en peut plus ! »

Interview

Photo IO



**Hélène Zografaké-Telemé**  
membre du bureau exécutif du syndicat des enseignants du secondaire (OLME)

**Les représentants de la troïka à Athènes exigent, en contrepartie du versement d'une nouvelle tranche d'aide, un nouveau train de mesures contre les travailleurs. Peux-tu nous expliquer le détail de ces mesures ?**

Ces mesures sont d'une violence inouïe. D'abord, la troïka demande la suppression de 150 000 postes dans la fonction publique (sur les 740 000 existants) et la levée du statut de titulaire des employés des entreprises publiques. Le budget de la santé devrait être amputé, à nouveau, de 1,1 milliard d'euros, dont un milliard concernant des coupes dans le secteur pharmaceutique.

Par ailleurs, dans le privé, la troïka exige la suppression des treizième et quatorzième mois, ainsi qu'une diminution du salaire minimum.

**Concernant la baisse des salaires, il semble que la direction de GSEE (confédération syndicale du secteur privé - NDLR) s'oppose à toute remise en cause de l'accord national sur les conventions collectives, mais soit disposée à négocier sur la base d'une baisse du salaire indirect, c'est-à-dire d'une baisse des charges pour les patrons ?**

C'est exact. Il s'agit d'associer les organisations syndicales à cette mesure.

**Quel est l'état d'esprit des travailleurs après l'annonce des nouvelles exigences de la troïka ?**

Je reviens d'une tournée de quatre jours dans les établissements scolaires. Juste après la nomination du gouvernement Papadémos, il était plus difficile d'organiser la mobilisation car les travailleurs ont pu avoir des illusions sur la capacité de ce nouveau gouvernement à régler les problèmes. Mais, aujourd'hui, c'est à nouveau la colère qui monte. Mon syndicat, OLME, a proposé l'organisation d'une nouvelle grève générale. Demain se tient l'assemblée des unions régionales. Nous allons y faire cette proposition.

Sénégal

# Les aspirations du peuple et le danger de dislocation

S. K. Koza

A l'annonce de la validation par le Conseil constitutionnel de la candidature d'Abdoulaye Wade pour un troisième mandat à la tête de l'Etat sénégalais, des manifestations ont éclaté dans plusieurs villes du pays. Leur ampleur est à la mesure de la déception du peuple sénégalais vis-à-vis du pouvoir de Wade.

En 2000, année où Abdoulaye Wade a été porté au pouvoir en gagnant l'élection présidentielle, le peuple sénégalais voulait un changement de politique qui lui permette de vivre dignement. En effet, les quarante années passées sous le régime du « Parti socialiste » (PS), sous la présidence de Léopold Sédar Senghor, puis d'Abdou Diouf, et l'application, à partir des années 1980, des « plans d'ajustement structurel » imposés par le FMI et la Banque mondiale, ont laissé le pays exsangue.

Le leitmotiv était le « désengagement de l'Etat », la « mise en concurrence des entreprises sénégalaises avec l'étranger », la « promotion des investissements », notamment étrangers, par la mise en place d'un nouveau Code des investissements qui leur est extrêmement favorable, etc.

Ont suivi la privatisation de nombreuses entreprises, y compris celles de secteurs vitaux pour le pays : eau, électricité, mines, usines d'huile d'arachide, télécommunications, etc., la fermeture de nombreuses usines avec leur cortège de licenciements. Des services publics aussi essentiels pour la population que la santé et l'éducation ont été délaissés. La Caisse de péréquation et de stabilisation des prix a été supprimée. Dans l'ensemble, les productions agricoles



Dakar, le 1<sup>er</sup> février 2012 : les forces de police se déploient dans les rues de la capitale sénégalaise. Leur intervention violente a causé la mort de quatre personnes.

ont chuté, surtout après la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, « en raison de la cherté des facteurs de productions, de l'insuffisance des semences, de l'inaccessibilité du crédit pour les paysans, du prix peu rémunérateur offert par les spéculateurs ». L'aspiration au changement était donc profonde lorsqu'eut lieu l'élection présidentielle d'avril 2000. En l'absence d'un parti qui puisse porter les aspirations du peuple, c'est massivement que les Sénégalais se sont rangés, aux cris de « Sopi » (changement), derrière Abdoulaye Wade, candidat de la coalition d'op-

position formée autour du parti de ce dernier, le Parti démocratique sénégalais (PDS). Mais, au lieu de donner satisfaction aux aspirations de la population, c'est la même politique qui a été poursuivie. Les choses ont même

empiré. Rien d'étonnant quand on sait que, tout en ayant une étiquette d'« opposant historique » au pouvoir du PS, Abdoulaye Wade, avec son PDS, a participé comme ministre d'Etat à des gouvernements d'union nationale avec le PS de 1991 à 1992, puis de 1995 à 1997.

Ces derniers jours, les manifestations de soutien à Abdoulaye Wade, d'un côté, et de l'opposition, de l'autre, se succèdent. La violente intervention de la police a entraîné ce week-end la mort de quatre personnes. L'opposition a de toute évidence le feu vert des grandes puissances impérialistes qui ont déclaré qu'Abdoulaye Wade devait céder le pouvoir. Le risque est grand de faire sombrer le pays dans la violence et le chaos. C'est pour cela que la prise de position du mouvement ouvrier et des grandes centrales syndicales pour une solution pacifique et négociée est d'une importance majeure.

**La violente intervention de la police a entraîné ce week-end la mort de quatre personnes.**

## “Nul n'a le droit de sacrifier le présent et l'avenir de notre jeune nation”

Extraits du communiqué du secrétariat exécutif de la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS)

Le secrétariat exécutif note, avec beaucoup d'inquiétude, d'amertume et de tristesse l'accroissement inquiétant de la violence à l'approche de l'élection présidentielle du 26 février 2012, tout en fustigeant énergiquement les répressions humiliantes, sauvages et excessivement brutales des forces de l'ordre, répressions qui ont occasionné quatre morts et de nombreux blessés en moins d'une semaine (...). Le secrétariat exécutif, tout en réaffirmant sa position de stricte neutralité politique, en appelle au sens de la responsabilité et de la mesure de tous les acteurs concernés. Car nul n'a le droit de sacrifier le présent et l'avenir de notre jeune nation, admirée et enviée partout dans le monde pour sa stabilité et sa tradition démocratique. Le secrétariat exécutif invite toutes les autorités religieuses et coutumières et les organisations de la société civile, particulièrement les centrales syndi-

cales et les associations patronales, à s'investir fortement pour épargner à notre pays le chaos qui se dessine ; chaos qui accentuera le sous-développement, les fermetures d'entreprises, le chômage, la pauvreté et l'insécurité. (...) Dans le cadre de la recherche des solutions de sortie de crise, le secrétariat exécutif a pris connaissance des démarches entreprises par les quatre centrales syndicales les plus représentatives de notre pays (CNTS, UNSAS, CSA et CNTS-FC). Le secrétariat exécutif donne mandat au secrétaire général de la CNTS pour entreprendre toutes les démarches nécessaires allant dans le sens d'un retour au calme, à la sérénité, à la stabilité et à la paix dans notre pays (...). Le secrétariat exécutif invite le président de la République à se départir de toutes considérations partisanses et à privilégier le dialogue et le consensus. Sur le plan social, le secrétariat exécutif fustige les dernières hausses des

prix des denrées de première nécessité (huile, riz, sucre, gaz, carburant...) et invite le gouvernement du Sénégal à prendre en considération les menaces sur la paix sociale pouvant découler du renchérissement exponentiel du coût de la vie. Le secrétariat exécutif invite les centrales syndicales à mettre très rapidement en place un cadre d'unité d'action pour la sauvegarde des intérêts des travailleurs (respect de tous les accords signés par le gouvernement, baisse de la fiscalité sur les salaires, indemnisation des ex-salariés des sociétés en liquidation, généralisation de l'âge de départ à la retraite à 60 ans, réglementation et encadrement du travail temporaire, relance des entreprises, préservation des ressources halieutiques (de la pêche - NDLR), arrêt du harcèlement fiscal des entreprises, respect des accords signés avec les syndicats d'enseignants et ceux du secteur de la santé...).

2 février 2012 ■

Russie

Un mois avant l'élection présidentielle

# Que se passe-t-il en Russie ?

Dominique Ferré

A un mois, jour pour jour, de l'élection présidentielle en Russie, deux manifestations de plusieurs dizaines de milliers de participants chacune ont eu lieu le 4 février à Moscou. D'un côté, une manifestation organisée en soutien à Vladimir Poutine. De l'autre, la manifestation appelée en commun par le front de l'opposition, allant des « libéraux » aux « anticapitalistes », en passant par des groupes réactionnaires brandissant le drapeau tsariste... tous regroupés derrière le slogan « la Russie sans Poutine ».

Le journal *Rabochie Izvestiya*, dans son n° 23 (janvier 2012), publie les portraits de quelques-uns des « opposants » qui ont organisé les manifestations. Certains sont d'ailleurs issus de l'entourage direct du Kremlin, comme Alexeï Koudrine, « ministre des Finances du gouvernement russe du 18 mai 2000 au 26 septembre 2011. On lui doit, en tant que ministre des Finances, la mise en œuvre des réformes des impôts et du budget et l'attachement "au marché libre". C'est sous Koudrine que le gouvernement a remboursé une grande partie de sa "dette" extérieure (...). N'oublions pas les véritables raisons pour lesquelles il a quitté le gouvernement : le 25 septembre 2011, dans une conversation avec des journalistes à Washington où il participait à la session du FMI, il a fait état de désaccords avec le président Medvedev et annoncé son refus de participer au gouvernement que Medvedev s'appretait à former. Ce désaccord portait sur "la croissance des dépenses militaires et sociales". Koudrine est l'auteur de la phrase choc : "Il reste à licencier la main-d'œuvre en surnombre." »

De même, les 24 décembre et 4 février, l'une des vedettes des manifestations était le multimilliardaire Mikhaïl Prokhorov, « candidat à l'élection présidentielle de 2012, ancien dirigeant de l'Union des industriels et entrepreneurs de Russie (RSPP). Rappelons que c'est au nom de cette organisation que Prokhorov a proposé de modifier le Code du travail existant qui, de l'avis de Prokhorov et de ses frères de classe, est encore "trop soviétique", défend "excessivement" les droits des travailleurs et lie les mains des employeurs. Parmi les propositions de Prokhorov : allonger la durée maximale de travail par semaine de 40 à 60 heures, légaliser l'intérim, élargir la sphère d'application des CDD, soumettre l'autorisation du droit à l'enseignement par correspondance à l'autorisation de l'employeur, etc. »

Quant à Alexeï Navalny, le « blogger » favori des médias occidentaux, il « n'est pas seulement connu en Russie pour ses attaques contre le gouvernement,

mais aussi pour sa haine envers certains peuples de la Fédération de Russie, notamment le peuple tchétchène. Pour monsieur Navalny la "démocratie" n'est apparemment pas pour tout le monde. "Diviser pour régner !" En revanche, on peut être un "nationaliste" russe et défendre les intérêts de pays étrangers... En novembre 2010, à la commission Helsinki du Congrès des Etats-Unis, s'est tenue, sous la présidence du sénateur démocrate Benjamin Cardin, une audience concernant la "corruption en Russie". L'un des rapporteurs de Russie était Navalny. »

**“Il reste à licencier la main-d'œuvre en surnombre”**

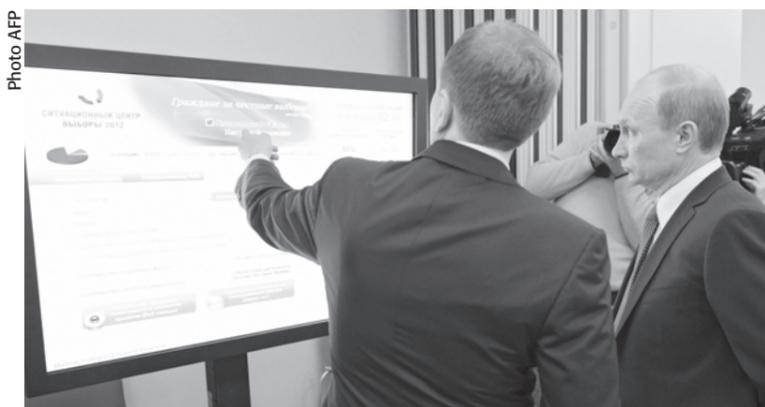
Alexeï Koudrine, ancien ministre des Finances

Qui peut croire que de tels « opposants » peuvent répondre aux aspirations légitimes de millions de travailleurs de Russie à en finir avec le pillage et la corruption ?

Si les partisans de Vladimir Poutine, principal candidat à la prochaine élection présidentielle, n'ont pas manqué de souligner le risque d'une « révolution orange » et le soutien ouvert des Etats-Unis aux dirigeants de cette « opposition », celle-ci semble viser d'abord et avant tout à faire pression sur le futur vainqueur pour qu'il s'engage nettement à l'ouverture totale de la Russie au pillage des multinationales. Et aussi à faire pression sur la Russie du point de vue international (en particulier contre son refus actuel d'accepter une ingérence étrangère en Syrie).

Le 30 janvier, le candidat Poutine a publié dans *Vedomosti* un article intitulé « Nos tâches économiques », dans lequel il insiste en particulier sur la nécessité de « réduire la part de l'Etat dans l'économie » en engageant un « nouveau plan de privatisation », en suivant le « modèle » du Kazakhstan (1). Mais l'opposition « libérale » trouve précisément que ces promesses tardent à être mises en œuvre, et c'est pourquoi elles donnent de la voix. Les travailleurs de Russie, comme ces travailleurs hospitaliers de Verkhniï Oufal, qui manifestaient le 21 janvier dernier contre la privatisation-destruction de leur hôpital, n'ont rien à gagner à cette surenchère.

(1) Le Kazakhstan (la plus grande République d'Asie centrale ex-soviétique) est devenu un eldorado pour les multinationales, notamment américaines et françaises, du fait du programme de privatisation mis en œuvre sous la main de fer de l'ancien bureaucrate Nazarbaev.



Moscou, le 1<sup>er</sup> février 2012 : le Premier ministre, Vladimir Poutine, visite le centre d'organisation des élections de 2012 : « réduire la part de l'Etat dans l'économie » et engager un « nouveau plan de privatisation », en suivant le « modèle » du Kazakhstan sont les objectifs avoués du candidat à l'élection présidentielle.

## SYRIE

# La résolution de l'ONU sert de couverture à une intervention en Syrie

Interview de Ralph Schoenman à T.V. press (extraits)

Photo D.R.



Depuis plusieurs semaines, la pression s'accroît sur la Syrie. Les affrontements y sont quotidiens, avec leur lot de morts et de blessés. Le 5 février, la Russie et la Chine ont mis leur veto à une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Des porte-parole américains, anglais et français ont parlé de contourner l'ONU.

Nous publions une interview de Ralph Schoenman, ancien secrétaire général du tribunal Russel (1), écrivain et spécialiste du Moyen-Orient. Cette interview a été réalisée le 1<sup>er</sup> février par la chaîne américaine Press TV.

**Press TV : tout d'abord, comment expliquez-vous ce qui se passe en Syrie ?**

**Schoenman :** Eh bien à la base, indépendamment du degré d'opposition au gouvernement d'el-Assad en Syrie, et il ne fait aucun doute qu'il y a une opposition généralisée au régime baasiste, il faut replacer tout cela dans un contexte très spécifique mis en place par les Etats-Unis et par les puissances impérialistes pour servir d'occasion pour une intervention militaire sur la ligne de ce qui a été mené en Libye. Il faut bien garder présent à l'esprit qu'Obama avait appelé à « un changement de régime en Syrie » et à une intervention quand il est allé voir le roi Abdullah de Jordanie, il y a seulement une semaine (...).

C'est dans ce contexte que le régime Qatari a demandé une intervention militaire et la démission de Bachar el-Assad. Le Qatar a joué un rôle clé dans la guerre menée par l'Otan et les Etats-Unis pour changer le régime en Libye (...). Le Qatar a pris la tête des opérations en entraînant et en fournissant des armes aux prétendus rebelles en Libye, en envoyant un grand nombre de soldats qatariens dans le pays pour renverser Mouammar Kadhafi, le Qatar servant de porte-parole et d'avocat pour les opérations de l'Otan.

Un point particulier concerne le débat aux Nations unies. Le mois dernier, le magazine *The American Conservative* a publié un article révélateur d'un ancien agent de la CIA, Philip Giraldi. C'est une description détaillée d'une opération montée par les Etats-Unis et l'Otan pour fomenter un conflit armé

à l'intérieur de la Syrie et, je cite, « des avions de l'Otan sans marque d'identification sont sur des bases militaires turques près d'Iskenderun à la frontière syrienne, acheminant des armes venues des arsenaux du défunt président Mouammar Kadhafi ainsi que des soldats volontaires. »

Il écrit :

« Iskenderun est le siège de l'Armée syrienne libre, la branche armée du Conseil national syrien. Les instructeurs des forces spéciales françaises et britanniques sont sur le terrain tandis que la CIA et les forces d'opérations spéciales des Etats-Unis fournissent des moyens de communication et de renseignements et des armes pour soutenir la cause des rebelles (...). »

Il y a un mouvement de masse en Syrie, mais il a été détourné, ce qui n'est pas sans rappeler ce qui s'est passé en Libye quand, au lendemain du soulèvement contre Ben Ali en Tunisie et contre Moubarak en Egypte, les travailleurs du pétrole de Ras Lanouf ont commencé à lutter contre le régime de Mouammar Kadhafi, et quand cette lutte a été rapidement détournée par l'Otan, détournée par les Etats-Unis et transformée en bain de sang (...). Ces résolutions de l'ONU n'ont rien à voir avec la libération du peuple syrien mais elles ont tout à voir avec le fait d'imposer un régime assujéti à l'Otan et à la domination des Etats-Unis et de l'impérialisme. C'est ce qui se déroule en ce moment. La résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sert de couverture à cette opération de l'Otan et des Etats-Unis.

**Press TV : c'est vrai. Je veux dire que nous avons une nation, comme le Qatar ou l'Arabie Saoudite, qui ne tolère aucune critique et où il n'y a pas de Constitution, pas d'élections libres et équitables ; et, dans le même temps, nous entendons ces pays, en particulier le Qatar qui mène les discussions sur la question de la Syrie, demander à la Syrie elle-même d'organiser des élections libres et équitables. Pourquoi donc toutes ces contradictions ?**

**Schoenman :** Ce qu'ils tentent de faire, c'est d'utiliser cette façade et ce prétexte concernant les élections libres et la démocratie pour amener le changement d'un gouvernement qu'ils ne considèrent pas suffisamment complaisant envers les buts impérialistes dans la région.

Le Qatar, une « voix de la démocratie » ? Barack Obama vient juste, hier à peine, d'augmenter les livraisons d'armes au régime du Bahreïn. La dictature au Bahreïn, qui assassine des gens de façon permanente, accueille en permanence des bases militaires avancées et des forces spéciales que stationnent et approvisionnent les Etats-Unis et les Britanniques.

Le rôle du Qatar est donc ici celui d'un porte-parole de l'impérialisme. C'est un régime fantoche, un régime qui vend son propre pays (...).

(1) Le grand scientifique Bertrand Russel avait constitué un tribunal international sur la guerre au Vietnam.

## Egypte

## “Ce n'est pas un incident sportif, c'est un massacre militaire !”

(Les manifestants au Caire, le 2 février)

Photo AFP



Les partisans « rivaux » des clubs de football Ahly et Zamalek manifestent ensemble contre le gouvernement dans les rues du Caire, le 2 février 2012.

**Correspondant**

**Provocation sanglante. Le match de football opposait le club de Port-Saïd, au club cairote Al-Ahly.**

L'arbitre venait de siffler la fin du match. C'est alors que des centaines d'individus, prétendument supporters d'Al-Masry, qui venait de

**Pour les Frères musulmans, “le peuple a accordé la légitimité aux forces armées” ...**

gagner le match par 3 buts à 1, envahissent la pelouse et, armés de couteaux, de machettes, de bâtons, de bouteilles et de pierres se livrent à un massacre. Une heure durant, ils vont poignarder, cogner, piétiner les supporters et les membres du personnel technique d'Al-Ahly.

Bilan : soixante-quatorze personnes tuées au moins et des centaines de blessés.

Les supporters d'Al-Ahly, souvent des adolescents ou des jeunes, âgés tout au plus d'une vingtaine d'années, sont connus pour avoir organisé la riposte à la charge des partisans de Moubarak, lors de la « bataille des chameaux », le 2 février 2011.

Depuis, des milliers d'entre eux ont participé aux manifestations exigeant le départ de l'armée.

Le lendemain du massacre, des manifestations éclatent dans les principales villes du pays. Dès l'aube, à la gare du Caire, des milliers accueillent le train qui ramène les supporters, les blessés et les corps des victimes, dissimulés sous des couvertures, en criant : « A bas le régime militaire ! » et « Exécution du maréchal Hussein Tantaoui ! »

A Port-Saïd, alors que l'armée se déploie dans la ville, des milliers manifestent devant la direction de la sécurité. A Alexandrie, en direction du quartier général militaire, et à Suez, des milliers en colère se rassemblent et scandent : « A bas le régime militaire ! », « A bas le Maréchal ! »

Au Caire, un cortège se dirige vers le Parlement et un autre vers le ministère de l'Intérieur. Les affrontements sont violents. Ils vont durer quatre jours.

Les ambulanciers en grève reprennent le travail pour aider à évacuer les blessés

les plus graves. A trois cents mètres de là, place Tahrir, la foule crie sa colère et exige le départ des généraux. « Ce n'est pas un incident sportif, c'est un massacre militaire ! », scandent les manifestants.

Jeudi matin, le Parlement s'est réuni en session extraordinaire.

Le Premier ministre, Kamal al-Ganzouri, annonce avoir accepté la démission du gouverneur de Port-Saïd et limogé les membres de la Fédération égyptienne de football. Pour la majorité du Parlement, qui veut protéger les généraux, le fusible devrait être le ministre de l'Intérieur, dont ils demandent la démission.

Les organisations, coalitions, groupes et partis de gauche et d'extrême gauche demandent que l'ouverture des candidatures à l'élection présidentielle commence le 11 février 2012, premier anniversaire de la chute de Hosni Moubarak, et que les élections soient organisées soixante jours après cette date.

Mais pour les Frères musulmans, « le peuple a accordé la légitimité au Conseil suprême des forces armées le jour où Moubarak a démissionné, le 11 février 2011. Notre parti est contre toute tentative de remettre en cause cette légitimité et de créer le chaos », a déclaré Mohamed Morsi,

**... Une manifestante : “Nous manifestons aujourd'hui pour dire au Conseil suprême des forces armées : “C'est votre fin, vous partirez ! Ils ont tué trop de personnes” .”**

le président du Parti de la justice et de la liberté. Il rejette les appels à rapprocher la date de l'élection présidentielle et déclare que son parti adhère au calendrier du Conseil suprême des forces armées.

Quatre jours durant, des milliers de personnes ont scandé : « A bas le pouvoir militaire », et « menteurs, menteurs ! » Une jeune femme expliquait : « Nous comprenons tous que ce qui s'est passé n'a aucun rapport avec un match de football. Nous manifestons aujourd'hui pour dire au Conseil suprême des forces armées : c'est votre fin, vous partirez ! Ils ont tué trop de personnes. »

## TUNISIE

## La Tunisie sous la menace de l'Otan

**Correspondant**

Un important stock d'armes et de munitions a été saisi dans la délégation de Bir Ali Ben Khalifa (Sfax) et des affrontements armés ont opposé des forces de l'armée à des individus, dont deux ont été tués.

A la frontière tuniso-libyenne, les bandes armées qui circulent à travers le territoire libyen ont tenté de kidnapper un agent des forces de sécurité tunisiennes.

Le porte-parole de la présidence de la République reconnaît aujourd'hui qu'« il existe de grandes quantités d'armes en Libye et la question concerne tous les pays voisins ». Pourtant, les composantes de la coalition gouvernementale avaient salué « le processus de transition démocratique » provoqué par l'intervention militaire des forces de l'Otan en Libye. L'appel de la conférence d'urgence qui s'est tenue à Alger (10 au 12 décembre 2011) contre les guerres d'oc-

cupation, contre l'ingérence étrangère, pour la défense de la souveraineté nationale et populaire a indiqué clairement quelles étaient les causes de l'insécurité et de la menace qui pèse sur l'intégrité territoriale des pays du Maghreb et du Sahel :

« Oui, il y a situation d'urgence lorsque les grandes puissances décident d'intervenir militairement sous l'égide de l'Otan en Libye, ouvrant la voie à l'insécurité et l'instabilité dans la région, mettant en péril l'intégrité des pays du Sahel. » Aujourd'hui, les mêmes puissances impérialistes se préparent à intervenir militairement en Syrie pour ouvrir la voie à un gigantesque chaos dans l'ensemble de la région. En participant à la 48<sup>e</sup> conférence annuelle sur la sécurité, à Munich, le chef du gouvernement intérimaire s'inscrit dans cette perspective et appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à réviser le mécanisme de veto. Le Premier ministre a appelé l'ensemble des pays de la Ligue arabe à expulser les ambassadeurs de Syrie.

« La coordination sécuritaire entre les pays du Maghreb, du Sahel et du Sahara est “un impératif” en raison des grandes quantités d'armes qui se trouvent en Libye », déclare le porte-parole de la présidence, Adnène Mansar. Certainement. Mais n'implique-t-elle pas en tout premier lieu de condamner les facteurs mêmes de l'insécurité que connaissent aujourd'hui l'ensemble des pays du Maghreb et du Sahel, à savoir l'intervention militaire de l'Otan en Libye et le maintien sur le territoire libyen de son dispositif armé ?



## UNE SEMAINE DANS LE MONDE

## CRISE

## "Préparez-vous au pire!"

(un dirigeant du FMI)

Le directeur du département Américain du Fonds monétaire international, Nicolas Eyzaguirre, a conseillé aux pays latino-américains de se préparer « au pire » quant à l'évolution de la crise économique et financière en Europe.

Le FMI prévoit en 2012 « un ralentissement de la croissance en Amérique latine et dans les Caraïbes ».

## HONGRIE

## La compagnie aérienne Malev mise en faillite par décision de l'Union européenne

La compagnie aérienne hongroise Malev, qui emploie 2 600 personnes et assure 40 % du trafic de l'aéroport international de Budapest, vient d'annoncer qu'elle cesse ses opérations faute de liquidités, un mois après avoir été forcée par l'Union européenne à rembourser à l'Etat une aide financière jugée indue au regard de la règle « de la concurrence libre et non faussée ».

« En raison de la décision de l'Union européenne, le gouvernement hongrois ne peut plus injecter d'argent dans la compagnie », a expliqué la direction de Malev.

La situation financière de la compagnie s'est aggravée de façon dramatique début janvier, après que la Commission européenne eut exigé du gouvernement hongrois que ce dernier récupère une aide accordée entre 2007 et 2011 à la compagnie dans le cadre de sa privatisation puis de sa renationalisation.

La Commission européenne avait considéré que cette aide d'Etat était illégale, car « Malev n'aurait pas pu obtenir ce financement sur le marché aux conditions accordées par la Hongrie ».

## CHIFFRE

3 021

C'est le nombre de civils tués en Afghanistan en 2011. Une hausse de 8 % en un an. Les pertes civiles augmentent pour la cinquième année consécutive. Depuis 2007, ce sont 11 864 civils qui ont péri dans le conflit.

## EUROPE

## Pax americana

L'Europe continuera d'abriter « la plus importante » présence militaire de l'armée américaine hors du territoire des Etats-Unis, a déclaré le chef du Pentagone, Leon Panetta, le 3 février.

« Ici en Europe, nous aurons une présence de troupes plus importante que partout ailleurs dans le monde », a affirmé le secrétaire à la Défense.

Sur les 81 000 militaires américains stationnés en Europe, quelque 44 000 appartiennent à l'armée de terre.

Un choix adapté à des opérations du type de celles menées dans l'ex-Yougoslavie.

## Afghanistan : quand les amis d'hier, ennemis d'aujourd'hui, redeviennent fréquentables !



Photo AFP

Lu dans *Fraternité*, journal du Parti des travailleurs d'Algérie :

« Dix ans après l'invasion armée de l'Afghanistan en 2001 par des troupes de l'Otan (sous direction américaine), la situation est plus que jamais chaotique. L'administration américaine est contrainte de changer son fusil d'épaule en plaidant pour des négociations directes de paix avec ses "ennemis" d'hier et amis d'avant-guerre, les talibans.

Ainsi, se confirme avec un cynisme inouï la devise américaine : "Nous n'avons pas d'amis, nous n'avons pas d'ennemis, nous avons des intérêts à défendre."

(...) Le président afghan, Hamid Karzaï, n'a d'autre choix que d'accepter la décision de ceux qui l'ont mis à la tête d'un Etat croupion et d'approuver le principe de négociations bilatérales entre les talibans

et les Etats-Unis. Un bureau de représentation politique taliban est mis en place au Qatar, "afin de mettre fin à dix ans de conflit", dit-il. Il va sans dire que le choix du Qatar n'est pas fortuit. Ce petit émirat, monarchie pétrolière du Golfe, joue le rôle de sous-traitant de la politique de l'impérialisme américain dans la région du Machrek et du Maghreb.

(...) Malgré les efforts de guerre, la coalition militaire risque de se disloquer. L'armée française menace de se retirer précipitamment à la suite de la mort de quatre militaires français confirmant le rôle supplétif de l'armée française. Un responsable américain est intervenu publiquement pour "interdire" au gouvernement français de franchir ce pas.

Ajouter à cela les scandales à répétitions de l'armée américaine dont une vidéo qui a fait le tour du monde montre des marines urinant sur des cadavres de talibans. »

## AFRIQUE DU SUD

## 13 000 mineurs licenciés pour s'être mis en grève



Photo AFP

« 13 000 mineurs qui ont participé à l'arrêt de travail illégal à Impala Rustenburg, qui a débuté le lundi 30 janvier dernier, et qui ne sont pas retournés au travail avant la date butoir

du mercredi 1<sup>er</sup> février, ont été licenciés », vient de déclarer le groupe minier sud-africain Impala Platinum (Implats), numéro deux mondial du platine. La société a déjà licencié quelque 17 200 travailleurs, la quasi-totalité de ses mineurs à Rustenburg, au cours du dernier mois. Le site emploie en tout quelque 30 000 personnes. Les mineurs, qui ont cessé le travail, exigent une augmentation de leur salaire. Implats a obtenu un interdit judiciaire contre le mouvement. Le Syndicat national des mineurs (NUM) dénonce ce coup de force.

## ÉTATS-UNIS

## Derrière la "bonne surprise" des chiffres du chômage

Les chiffres officiels de l'emploi ont créé la surprise vendredi 3 février aux Etats-Unis, où le taux de chômage affiché serait tombé à son niveau le plus bas en trois ans.

En réalité, cette prétendue « amélioration du marché de l'emploi » doit être nuancée. Les chiffres mêmes du ministère montrent que près de la moitié de la baisse du chômage résulte d'une baisse de la population active, liée pour une bonne part au fait qu'en sont exclus les chômeurs découragés qui ont cessé de chercher un emploi. De plus, bon nombre des nouveaux « emplois » sont à temps partiel, temporaires et à salaires diminués.

## PORTUGAL

## Privatisations à tout-va, on brade à prix soldés

Tenu par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI de privatiser à tout-va « pour réduire son niveau d'endettement et éviter le sort de la Grèce », le Portugal a déjà bradé la compagnie d'électricité Energias de Portugal (EDP), la compagnie Redes Energéticas Nacionais (REN) et s'apprête à brader la compagnie portugaise de transport aérien (TAP). « Ce programme de privatisations rend le Portugal plus pauvre et les "investisseurs" plus riches », commente l'économiste Paul de Grauwe, pour qui : « En cédant EDP notamment, Lisbonne s'est privé d'une source de revenus futurs, victime de la stupidité des Européens qui forcent les pays à vendre des actifs très rentables à des prix soldés. »

## HAÏTI

## "Non Mme Roussef, l'occupation d'Haïti n'est pas "un motif de fierté" pour le peuple brésilien !"



Photo AFP

Alors qu'au Brésil l'opposition à la mission militaire de l'ONU (Minustah) sous commandement brésilien en Haïti se fait de plus en plus nombreuse et pressante dans la population, la présidente de la République, Dilma Rousseff (Parti des travailleurs), en visite en Haïti, vient de déclarer à la presse qu'elle « pense à long terme à la réduction graduelle des troupes de la Minustah ».

Elle a indiqué qu'une commission mixte sera mise en place pour préparer un premier retrait de 300 militaires (sur les 2 200 soldats que compte le corps expéditionnaire brésilien), à une date qui n'est pas précisée.

Mme Dilma Rousseff considère cette participation brésilienne « comme un motif de fierté pour le Brésil et pour les Brésiliens ». Ce n'est certainement pas l'avis d'une majorité des travailleurs brésiliens, ni de l'écrasante majorité de la population et de la jeunesse haïtiennes.

Un collectif de mobilisation pour le dédommagement des victimes de l'épidémie de choléra, qui regroupe de nombreuses organisations syndicales et populaires, a adressé une lettre à la présidente brésilienne pour lui rappeler : « Le peuple haïtien exprime depuis longtemps son rejet de la Minustah qui a envahi son territoire depuis juin 2004 à la suite du départ des forces impérialistes nord-américaines, françaises et canadiennes qui avaient pris possession du pays après avoir chassé le président élu Aristide. L'argent dépensé pour maintenir ces forces qui violent Haïti pourrait servir à répondre aux besoins de la population en termes d'éducation, de santé et de logement.

La violation systématique des droits de l'homme ne cesse de croître avec la présence de ces envahisseurs. » Rappelons que le meeting continental qui s'est tenu au Brésil avec le soutien de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, « pour le retrait de la Minustah et la souveraineté du peuple haïtien », et la conférence caribéenne qui s'est tenue en Haïti à Cap-Haïtien, appellent à une journée internationale le 1<sup>er</sup> juin prochain, huitième anniversaire de l'intervention, pour exiger de tous les gouvernements impliqués (dont le gouvernement français) qu'ils retirent immédiatement leurs troupes d'Haïti.